

**J'ai payé
cher mes
années de
facilité
(Verreau)**

arts, pages
C-1 et C-2

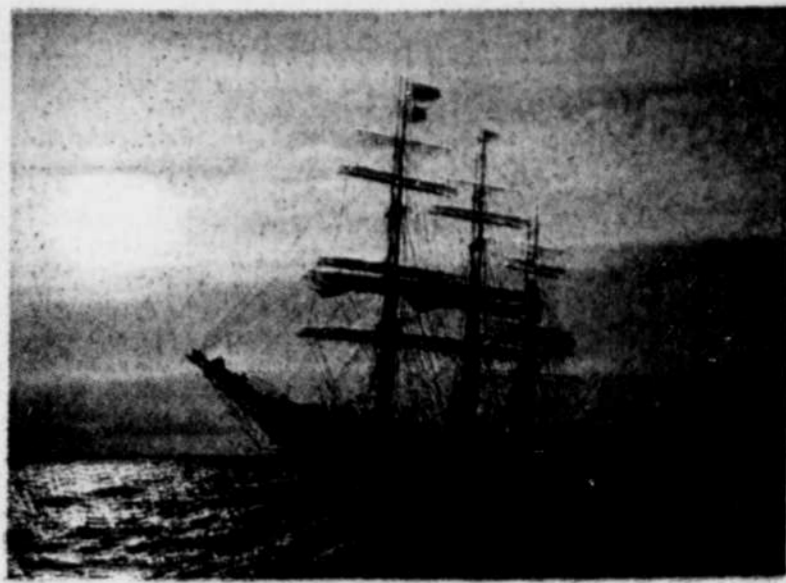


Le Soleil, Yvon Monrain

QUÉBEC 84

**Un défi personnel
pour Richard Drouin**
dossier, page B-1

**Le Vieux-Port doit
être prêt le 1er juin**
page A-3



**Quelques
espoirs
parmi de
trop rares
Québécois**

sport, page E-2
Télé-Magazine, page 3

**Conseil d'experts
Evitez le
piège d'un
scrutin sur la
souveraineté
exclusivement**

Le premier ministre René Lévesque devrait lancer une vaste consultation populaire, dans son prochain message inaugural et inclure les résultats de cette consultation dans un grand plan de développement du Québec qui deviendrait l'enjeu de la prochaine élection générale. "A cette occasion, il serait possible de démontrer à la population que le Québec a besoin de pouvoirs accrus pour atteindre les objectifs proposés dans le plan de développement."

Cette recommandation qui permettrait au gouvernement Lévesque de se dégager ha-



**J. Jacques
samson**

à Québec

blement de l'engagement de faire porter la prochaine élection sur la souveraineté, émane d'un groupe de travail constitué d'experts dans les relations fédérales-provinciales et d'universitaires, invités l'automne dernier par le ministre Camille Laurin à fournir au gouvernement leur analyse et leurs propositions.

Leur rapport est au nombre des instruments de réflexion qu'utiliseront aujourd'hui les membres du Conseil des ministres, en réunion spéciale toute la journée, sur la question de l'accession à la souveraineté. Il a été rendu public par le réseau Télémedia, hier soir et ce matin.

Le ministre Camille Laurin est responsable du comité spécial créé au Conseil des ministres à

Autre texte, page B-8

Pointe-au-Pic, le 15 septembre, sur la "question nationale". A la fin de septembre et au début d'octobre, il a invité des intellectuels québécois à alimenter le gouvernement.

Parmi les participants à cet atelier de travail sur le fédéralisme, on retrouvait M. Jacques Frémont, professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal, les politologues Daniel Latouche et Denis Monière, les constitutionnalistes Gil Remillard, Jules Brière, Jean K. Samson; M. Henry Milner et M. Jean-Marc Léger.

Certains d'entre eux ont proposé par ailleurs
Lire page A-2, ÉLECTIONS

LE SOLEIL

SPECIALISTE EN FOURRURES

524-2458

Confection
Réparation
Entreposage
WILFRID LACHANCE
L.T.R.C.
326, rue des Commissaires, Québec G1K 2P1

ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE
QUÉBEC, SAMEDI 4 FÉVRIER 1984
88e année, no 34 296 pages 12 cahiers

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 1,00\$ Québec **85¢**



Ce char d'il y a quelques années, comme tous les autres depuis 1954, a été conçu et dessiné par M. Gaston Robert qui en promet de beaux pour les défilés de ce soir et samedi prochain.

**Gaston Robert
crée les chars
allégoriques
depuis 30 ans**

par **François ROY**

"Le char de la reine du Carnaval cette année va avoir 54 pieds de longueur. Si je remonte dans mes souvenirs de 28 ans comme directeur artistique, c'est la première fois que le Carnaval aura un char aussi impressionnant. Il s'agit d'un magnifique carrosse de verre tiré par quatre chevaux et précédé d'un laquais, sur une plate-forme entièrement illuminée. Ça va vraiment accrocher les regards des milliers de carnavaliers!"

Pendant une couple d'heures, M. Gaston Robert expliqua

au SOLEIL, après avoir fait une tournée des ateliers où ont été montés et décorés les 21 prochains chars des deux parades éblouissantes du Carnaval,

**Autres textes,
pages A-11 à A-13**

comment il en était venu à occuper ce poste.

"Écoutez, c'est à l'automne de 1954 qu'un groupe d'hommes d'affaires de Québec, avaient décidé qu'il fallait faire quelque

Lire A-2, CARNAVAL

**Payées \$15 millions après
la faillite de Pêcheurs Unis**

**Les usines
d'Ottawa
ne pourront
fonctionner**

par **Florent PLANTE**

Toutes les usines de transformation du poisson des Pêcheurs unis du Québec acquises hier par la compagnie fédérale Pêcheries Cartier dont la soumission de \$15.272.042,95 a été acceptée par le syndicat ne pourront ouvrir leurs portes en 1984. Une loi québécoise l'interdit.

C'est ce qu'a découvert LE SOLEIL, hier, en fouillant dans la loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments du Québec.

Les Pêcheurs unis du Québec exploitaient leurs usines de transformation de Rivière-au-Renard, de Newport, de Cloridorme, de Saint-Maurice, des Iles de la Madeleine, etc., en vertu de l'ancien permis québécois d'exploitation d'usines. Ils possédaient donc un droit acquis et ont jusqu'au 1er janvier 1985 pour moderniser et normaliser leurs usines en fonction des critères de qualité et de conformité à la nouvelle loi.

Mais toutes ces usines de transformation ont changé de main hier. Le nouveau propriétaire, les Pêcheries Cartier, ne bénéficie pas du droit acquis. Il doit donc normaliser et moderniser toutes ses usines de transformation avant le début des opérations de pêche de ce printemps et demander le nouveau permis d'exploitation au ministère

que dirige M. Jean Garon pour pouvoir légalement rouvrir les usines.

L'article 6 de cette loi spécifie clairement qu'on "ne peut pas exploiter une usine de préparation ou une conserverie pour fin de vente en gros de produits marins destinés à la consommation humaine sans détenir le nouveau permis. La seule exception prévue par la loi touche les entreprises qui, avant le 30 novembre 1981, opéraient sous l'ancien permis. Elles ont jusqu'au 1er janvier prochain pour l'obtenir. Ce qui signifie que depuis le 30 novembre 1981, l'ancien permis n'est pas transférable.

Confirmation

Malgré l'heure tardive, hier, LE SOLEIL a réussi à joindre chez lui M. Yvon Boudreau, haut fonctionnaire rattaché à la section des pêches du ministère que dirige M. Garon.

M. Boudreau a confirmé l'interprétation du SOLEIL, précisant d'ailleurs que les nouveaux permis sont délivrés aux personnes physiques ou morales, et non rattachés aux bâtisses.

Selon M. Boudreau, le problème est réel. La transaction du syndicat au nouveau propriétaire prendra encore quelques semaines. Le fon-

Lire page A-2, PÊCHES

**Opérette n'égale
pas facilité...**
arts, pages C-1 et C-2



Le Soleil, Raymond Lévesque

Sommaire

annonces classéesG-1 à G-24 et H-7 à H-10
Arts et spectacles	C-1 à C-11
BridgeG-23
Carrières et professionsE-9 à E-15
DécèsH-10 et H-11
EchecsG-10
Economie-finances	H-1 à H-4
EditorialA-14
FeuilletonC-8
HabitatB-6 et B-7
HoroscopeG-23
La bonne chèreF-5 à F-7
LoteriesA-2
MondeE-16 à F-4
Mot mystèreH-10
Mot flechéH-9
Mots croisésG-21
Où aller à QuébecC-12
Pages documentairesB-1 à B-3
PatronG-22
SportE-1 à E-8
TourismeD-1 à D-11
Votre pageA-15



**L'enneigement
artificiel**

La fabrication de la neige, une industrie étonnante, d'une importance croissante.

Premier texte d'une série de cinq, page A-16

Edifice à bureaux à la gare intermodale

**Pelletier attend
une vraie réponse**

par **Pierre-Paul NOREAU**

"Nous ne sommes guère plus avancés, après la conférence de presse de M. Bertrand, qu'avant... Il reste 14 jours au gouvernement pour donner une vraie réponse, sans quoi nous ne pourrions que conclure qu'il ne veut pas s'engager."

Le maire Jean Pelletier de Québec n'est pas du tout satisfait de la réponse fournie jeudi par le ministre responsable de la région de

Québec, au sujet de la construction éventuelle d'un édifice à bureaux au-dessus de la gare intermodale au centre-ville de la capitale.

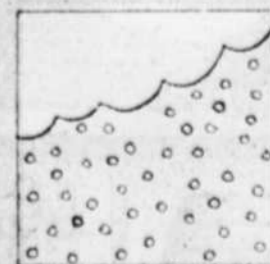
Aussi a-t-il décidé hier avec les membres de son comité exécutif, de relancer la balle dans le camp gouvernemental, fixant l'échéance ultime au vendredi 17 février. A ce moment, la ville de Québec avertira formellement Via Rail de l'aboutissement du dossier, afin que cette dernière oriente ses travaux

dans la perspective ou non d'un édifice à bureaux.

Aux yeux du maire Pelletier, la conférence de presse de M. Jean-François Bertrand ne peut équivaloir à une véritable garantie.

A ce titre, M. Pelletier réclame plutôt une lettre formelle d'engagements, dûment approuvés par des décrets du Conseil du trésor et du Conseil des ministres. L'accord, de l'avis du maire, ne peut être

Lire page A-2, GARE



Plutôt nuageux avec chutes de neige aujourd'hui à Québec et dans l'Est; maximum de moins 3 à 0. Demain, neige et poudrière.

détails, page H-7

PÊCHES (Suite de la première page)

tionnaire, qui connaît bien toutes les usines en question, est convaincu qu'il est virtuellement impossible pour le nouvel acquéreur de normaliser et de moderniser ses usines pour le printemps.

Elles sont toutes vieillottes, sinon très vétustes, a poursuivi M. Boudreau, prenant l'exemple de l'usine de Rivière-au-Renard. Pour être conforme aux normes, il faut à cet endroit des rénovations d'environ 1/2 million de dollars, estime M. Boudreau.

De plus, l'adjoint au sous-ministre Armand Lachance a dit que quelques causes sont présentement pendantes en justice pour des cas semblables ou pour des industriels qui ont construit et exploité des usines après l'adoption de la nouvelle loi et sans avoir demandé un permis au ministère. Les pénalités fixées sont de \$1,000 à \$2,000 par jour d'infraction.

GARE (Suite de la première page)

autre chose qu'une acceptation du projet tel qu'élaboré par le promoteur original, soit La Mutuelle des fonctionnaires du Québec, puis qu'il ne reste plus de temps pour des négociations ou pour en élaborer un autre.

Selon les exigences de la ville, cette lettre doit en plus contenir: un engagement de construire avant le 1er mai 1987, un engagement de construire seul ou en copropriété l'immeuble et d'y occuper au moins 250,000 pieds carrés (25,000 mètres carrés) et aussi la prise en charge financière des infrastructures nécessaires pour recevoir éventuellement un tel édifice à bureaux.

Outre la demande de reprendre le concept de La Mutuelle, c'est surtout le moment du début de la construction qui constitue la grande différence entre la proposition gouvernementale et la requête de la ville. Dans le premier cas, M. Bertrand a parlé d'au plus tôt 1988, alors que M. Pelletier réclame au plus tard mai 1987.

Ce dernier juge d'ailleurs qu'il serait inéquitable que La Mutuelle des fonctionnaires soit évincée puisqu'elle a été la première à accepter de prendre les risques du projet et d'y investir. "Mais le client a toujours raison, même s'il peut aussi être équitable", a conclu le maire de Québec.

Document malhonnête

M. Pelletier en a profité pour tirer quelques salves à l'endroit du gouvernement. "Nous attendrons toujours les lendemains du sommet économique et nous trouvons le gouvernement du Québec bien

montréalais quand on voit son dernier plan de relance."

Quant à l'idée de procéder par phases, soit d'abord le retour des trains et ensuite la construction de l'immeuble, le maire a rappelé que c'était quelque peu inquiétant lorsqu'on regarde le dossier du Stade olympique.

Par ailleurs, le document comparatif produit par le ministère des Travaux publics quant au coût relatif à l'immeuble, le premier magistrat l'a qualifié de "malhonnête". La ville évalue à \$76.8 millions le coût total du projet de gare intermodale, plutôt qu'à \$91.2 tel qu'avancé par le gouvernement.

De la même manière, la projection sur dix ans du coût du démenagement de la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) à la gare serait de \$306 le mètre carré plutôt que \$330 selon les chiffres gouvernementaux. Cette hypothèse demeure cependant plus coûteuse qu'un déplacement à l'Atrium (\$242) ou que le maintien de la localisation dans l'édifice actuel Bois-Fontaine (\$207).

Enfin, toujours selon le maire, les propriétaires d'autobus (Voyageur et petites compagnies régionales) ont donné leur accord à un démenagement à la gare du centre-ville dans la perspective de la venue d'un édifice à bureaux. En ce sens, M. Pelletier estime que l'intermodalité du projet pourrait être compromise.

Quant au ministre Jean-François Bertrand, il n'avait pas de commentaires supplémentaires à faire sur le dossier pour l'instant.

CARNAVAL (Suite de la première page)

chose pour égayer nos plus rudes semaines de l'hiver. J'ai 59 ans. J'avais commencé à travailler comme livreur de marchandises à la cie Paquet avec une voiture et un cheval alors que j'avais 16 ans. Puis il y a eu une ouverture dans le département de production qui avait la tâche de décorer les différents rayons et vitrines."

Reprenant à peine son souffle en souriant, M. Robert ajoutait les yeux brillants derrière ses lunettes: "Quand j'étais p'tit gars à l'école j'aimais ça dessiner... J'avais donc une belle occasion de laisser aller mon imagination et mes rêves de création. J'ai jamais pris de cours de dessin, je me suis débrouillé par moi-même. Je faisais aussi des peintures à l'huile que je faisais vendre par des amis le long du vieux chemin Royal sur la côte de Beaupré. J'ai peut-être vendu comme ça 500 toiles des chutes Montmorency..."

"Pour la compagnie Paquet j'aidais aussi à fabriquer les chars allégoriques de la parade du Père Noël, des fois c'était neuf ou dix... C'est comme ça que ça s'est enchaîné, et d'étalagiste je suis devenu concepteur et constructeur de chars quand mes patrons ont prêté mes services aux carnivals de 1954 et 1955 en plus de leur fournir les chars et 75 clowns que nous avions reconstitués en atelier. C'est comme ça que les rennes du Père Noël en 1955 sont devenus peu après des chevaux volants pour le char de la reine et ainsi de suite."

"Je me rappelle très bien que dans ce temps-là un char de 24 pieds par huit de large, sans lumière, car c'était deux parades de jour, coûtait entre \$500 et \$800. Aujourd'hui un char du double de cette dimension va chercher en moyenne dans les \$14,000 y compris toute son illumination."

M. Robert est intarissable et doué d'une mémoire exceptionnelle, il se souvient de tout ou presque... Il les connaît bien ses marionnettes géantes,

ses bouffons tronqués, ses têtes de dragons, ses quelque 35 à 40 esquisses qu'il trace minutieusement chaque année pour présenter à d'éventuels commanditaires. Il dessine des modèles de chars drôles, loufoques, qui vont susciter des commentaires rieurs et spon-tanés. Comme celui de Suzuki cette année, qui illustrera les personnages comiques des Pier-rafeu... "Il faut des bouffonneries et non des images sérieuses qui ne disent rien." Il admet avoir mis l'accent sur les prochaines fêtes des grands voiliers.

"Mais ce que j'aimerais une fois, ce serait d'avoir par exemple une grosse et amusante mout-fette sur un char qui en levant la queue pisserait du parfum non dommageable sur la foule..."

ÉLECTIONS (Suite de la première page)

au gouvernement Lévesque, comme autre moyen d'action, d'adopter une attitude plus agressive vis-à-vis Ottawa plutôt que de se replier sur la défensive. "Il (le gouvernement) doit provoquer des situations, faire des propositions et placer le gouvernement fédéral dans une position où il doit refuser les demandes légitimes des Québécois. En somme, poursuit le rapport, il doit adopter une politique de harcèlement pour obtenir plus de pouvoirs alliés à une politique d'affirmation ferme et constante de l'option indépendantiste."

Déjà certains ministres du gouvernement Lévesque ont ajusté leurs discours depuis quelques semaines sur la nécessité avant tout pour le Québec d'accroître ses pouvoirs. L'indépendance devient un objectif plus lointain.

Certains dans le groupe de travail voulaient suggérer au gouvernement d'abandonner "ce qui a été perçu comme étant une politique du pire et d'adopter une attitude plus positive". Ceux-ci sont assurés que le progrès qui découlera de l'utilisation maximale du fédéralisme conduira les Québécois, un jour, à opter tout naturellement



Avec le Carnaval de Québec depuis près de 30 ans, M. Gaston Robert se souvient très bien des événements qui avaient entouré la naissance du premier Bonhomme, qui était bien loin d'avoir un visage aussi joufflu et souriant que celui que connaissent maintenant des millions de personnes.

pour la souveraineté. Mais il s'agit d'une arme à deux tranchants et cette stratégie risque fort de produire l'effet contraire à celui recherché.

Il serait donc trop risqué de faire ainsi le "jeu du fédéralisme". "Le gouvernement doit plutôt informer adéquatement la population sur son option souverainiste et celle-ci triomphera, même si cela doit prendre encore dix ans", lit-on dans le rapport.

Le gouvernement devrait adopter une politique visant une double finalité: la promotion de l'indépendance par le PQ et la défense des intérêts du Québec par une aile fédérale. Deux conditions sont requises: maximiser les appuis en faveur du Parti nationaliste de Marcel Léger et développer une attitude plus agressive à l'endroit du fédéral. On suggère par exemple une hausse des impôts de 20 pour 100 pour permettre au Québec d'exercer les pouvoirs requis pour ses besoins et obliger ainsi Ottawa à réduire son taux de taxation...

La stratégie du Québec doit nécessairement, sur un autre plan, faire le lien entre la souveraineté et la prospérité économique "et son discours à cet égard doit être constant". Il s'agit d'un problème qu'il faut traiter sur une base permanente et non seulement en temps d'élection ou de crise constitutionnelle, recommandent ces experts au gouvernement Lévesque. "De l'avis unanime (des participants), il est acquis que le Québec se prononcera sur sa souveraineté lorsque la prospérité économique reviendra."

LOTO PROVINCIAL	
3867350	gagne \$500,000
867350	gagnent \$50,000
67350	gagnent \$1,000
7350	gagnent \$100
350	gagnent \$25
50	gagnent \$10
INTER-LOTO	
69465	gagne \$250,000
69465	gagnent \$2,500
9465	gagnent \$250
465	gagnent \$50
65	gagnent \$10
numéros non décomposables	
382646	gagne \$25,000
537632	gagne \$25,000
482640	gagne \$25,000
numéros mobiles	
78647	gagnent \$2,500
9869	gagnent \$250
394	gagnent \$50
MINI-LOTO	
918481	gagnent \$50,000
18481	gagnent \$5,000
8481	gagnent \$250
481	gagnent \$50
81	gagnent \$5
LOTO 6/36	
7-16-26-28-30-33	
numéro complémentaire: 21	
mise-tôt: 3-20-23-24	
LA QUOTIDIENNE	
(tirage de vendredi)	
1-4-5	
3-0-8-1	
Informations: 643-8990	

Petite-Rivière-Saint-François Les candidats à l'élection

Une erreur s'est glissée dans le texte publié en page B-3 de l'édition régionale de notre livraison d'hier. Les candidats à la mairie à l'élection de demain, à Petite-Rivière-Saint-François sont MM. Rodrigue Racine et Gérard Racine, marchand. Parmi

les postes à combler comme conseillers, l'élection à l'un des sièges oppose Mme Suzanne Bouchard-Gagné à M. Florent Côté. Certains noms étaient erronés dans notre texte d'hier. Nos excuses.

à des prix comme ça... c'est bien évident!

89¢ SUNLIGHT Détergent à vaisselle format 500 mL

69¢ SCOTTIES Papier-mouchoirs couleurs assorties format 200 feuilles

79¢ GENERAL ELECTRIC Ampoules domestiques "Best Buy" 60 ou 100 watts format 2 ampoules

69¢ GILLETTE Rasoirs jetables paquet de 6

EXPIRATION 10 FÉVRIER

PHARM-ESCOMPTE JEAN GOUTU

40 Plus de autres produits en super/escomptes dans la circulaire à l'entrée du magasin.

C'est tellement mieux... c'est bien évident!



Albert Millaire dans la "Céleste bicyclette", un des grands succès de son théâtre à Lac-Beauport.

Millaire interrompt son activité théâtrale à Lac-Beauport pour l'été 84

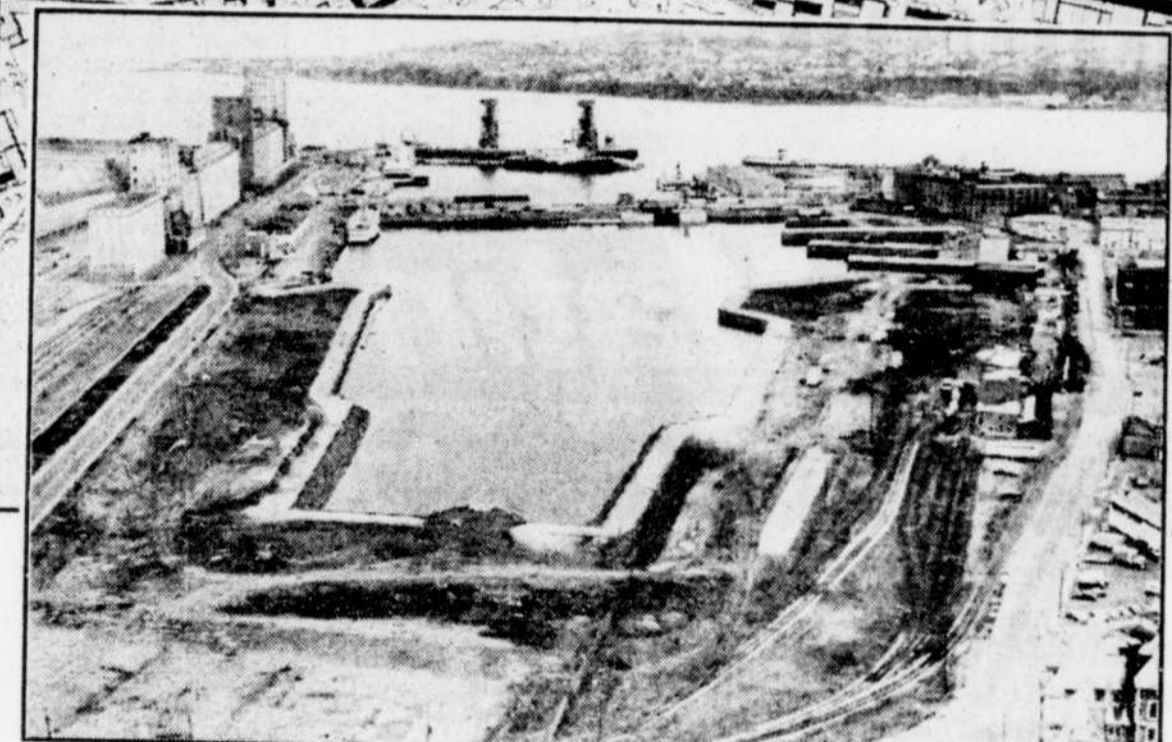
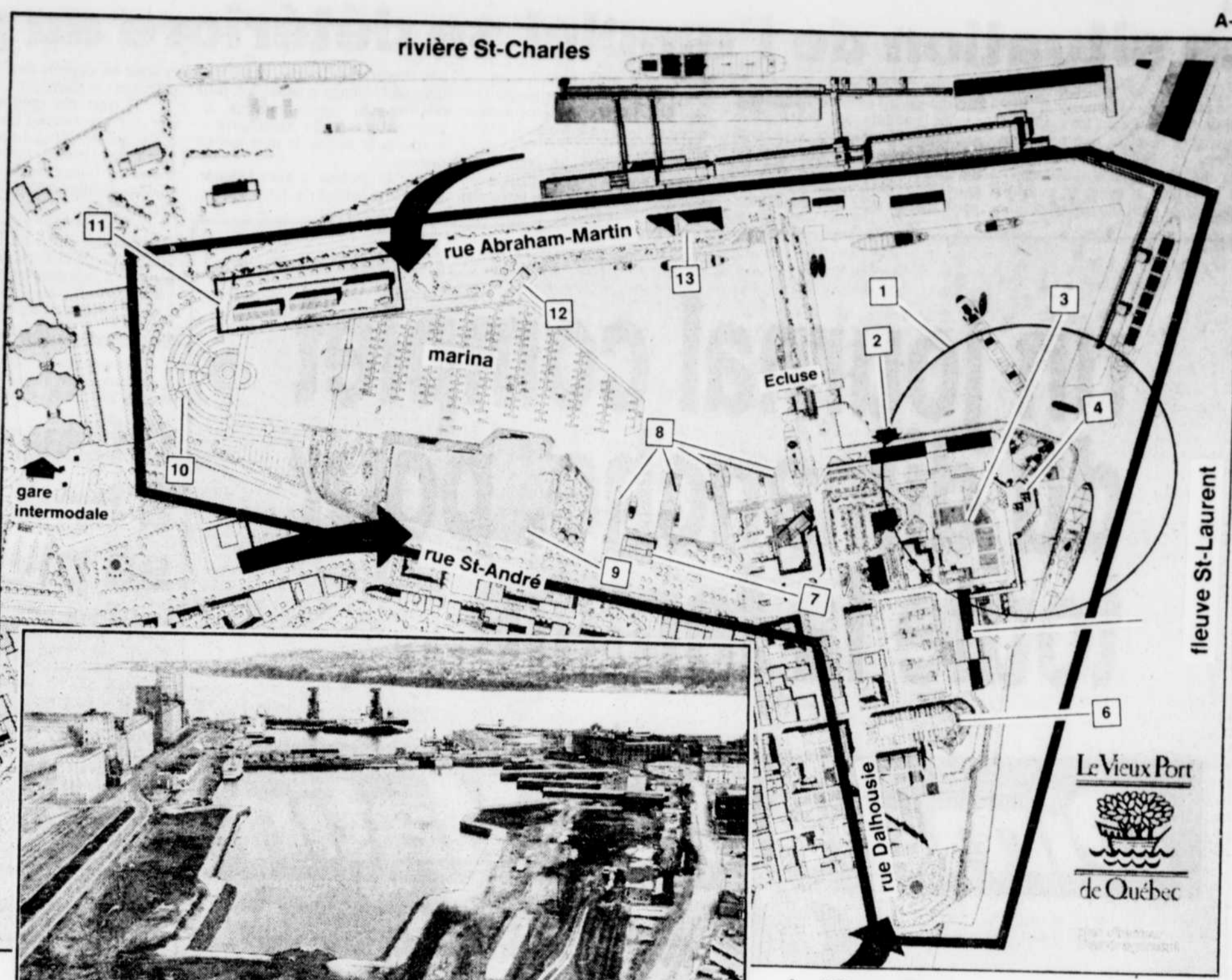
par Martine R.-CORRIVAUULT
C'est maintenant officiel, le Théâtre Albert-Millaire ne présentera pas de spectacle au Manoir Saint-Castin l'été prochain. La décision vient d'être prise et communiquée à la direction du manoir, qui n'avait pas encore signé le contrat annuel par lequel elle cède le chalet de ski à la compagnie théâtrale depuis cinq ans.

Même si le directeur artistique de l'entreprise théâtrale, le comédien Albert Millaire, reconnaît qu'un engagement de plus longue durée entre le manoir et le théâtre aurait permis une meilleure planification, la principale raison expliquant l'interruption des activités théâtrales à Lac-Beauport est l'été 84 et la profusion d'activités gratuites et à coût réduit qui seront offertes au grand public à Québec.

"Nous sommes l'entreprise privée et travaillons sans subvention. Pour éviter la catastrophe, nous avons un minimum (break even) à rencontrer. L'été 84 transformera Québec en métropole artistique pendant 73 jours. Déjà, les saisons passées, pendant le Festival d'été, nous avons constaté des baisses d'assistance qui ramenaient les salles pleines à des maximums de 50 à 60 pour 100. La perspective de devoir programmer un répertoire en deçà de ce que nous avons présenté au manoir depuis nos débuts ne nous souriait pas et nous avons plutôt décidé de suspendre nos activités pour l'été 1984."

Et l'avenir? "On verra", laisse tomber M. Millaire en remerciant tous ceux qui sont fidèlement venus chez lui, au théâtre du manoir, assister à des pièces dont il est assez fier du "contenu québécois". Après Clémence et Roch Carrier (et Albert Millaire l'an dernier), même les adaptations d'oeuvres étrangères jouées au Théâtre Albert-Millaire étaient d'auteurs d'ici: André Ricard, Maryse Pelletier et... Millaire pour les Tchekhov.

"Nous avons adoré travailler dans ce lieu qui est un bijou. Peut-être y reviendrons-nous, on verra..."



On pourra voir les grands voiliers dans le bassin extérieur du bassin Louise et le long des quais sur le Saint-Laurent. Quant aux plus petits voiliers de moins de 160 pieds de longueur (classes B et C), ils seront rassemblés pour la plupart de l'autre côté de l'écluse, le long des quais Renaud, entre autres. La photo a été prise du haut d'un hélicoptère.

Le Vieux-Port pour Québec 84

Voici quelques-uns des principaux centres d'intérêt du Vieux-Port à l'occasion des festivités de Québec 84. 1. Pointe-à-Carcy. 2. Hangar des boutiques. 3. Agora. 4. Edifice du havre. 5. Hangar du grand marché. 6. Stationnement étagé. 7. Centre d'interprétation. 8. Quais Renaud. 9. Grande tente. 10. Amphithéâtre naturel. 11. Pavillon des sciences et des techniques. 12. Capitainerie de la marina. 13. Ateliers du Vieux-Port. Les trois flèches indiquent où seront situés les trois principales voies d'accès au Vieux-Port.

Vieux-Port: échancier très serré

par Pierre PELCHAT

S'il n'en tient qu'au vice-président exécutif du Vieux-Port, M. Raymond Quirion, le Vieux-Port sera fin prêt dans les premiers jours de juin... à moins de circonstances indépendantes de sa volonté.

Si le temps devait être plus maussade qu'à l'habitude, il se laisse une dizaine de jours pour terminer les derniers aménagements autour du bassin Louise. Au cours d'un entretien en début de semaine, M. Quirion a reconnu que l'échéancier des travaux était serré mais, somme toute, réalisable.

A dire vrai, ce qui

inquiète le plus, c'est davantage les prochaines négociations pour le renouvellement du décret de la construction qui doivent débiter incessamment. Le présent décret sera échu le 1er mai, à un moment où les travaux de parachèvement du Vieux-Port entreront dans leur phase critique.

Déjà, à la même date, une partie des grands voiliers qui se rendront à Québec le 25 juin aura quitté Saint-Malo depuis une quinzaine de jours pour se diriger aux Bermudes, avant de repartir à nouveau vers Halifax, Gaspé et finalement Québec.

Y aura-t-il des moyens de pression

exercés par les syndiqués... ou par les patrons? Le Vieux-Port, tout comme le chantier olympique, il y a quelques années à peine, sera-t-il au centre de ces moyens de pression?

Ça reste à voir mais on ne peut pas en tenir compte.

L'association patronale qui représente tous les entrepreneurs en construction a déjà fait savoir qu'elle exigeait une réduction de 20 pour 100 des salaires dans la construction. Bien des ouvriers n'en sont sûrement pas très heureux. Quant aux dirigeants syndicaux, leur réponse a été une fin de non-recevoir catégorique.

Quoi qu'il en soit, le

gouvernement du Québec aura un grand rôle à jouer dans ces négociations puisqu'il a le pouvoir, en dernière analyse, d'imposer une convention collective par décret aux deux parties. A suivre.

700 travailleurs

Présentement, environ 700 ouvriers travaillent sur la dizaine de chantiers de construction en cours au

Vieux-Port. Après la fonte des neiges, les travaux vont s'intensifier et on prévoit que 1,000 travailleurs y trouveront leur compte au début du mois de mai.

A ce moment, on procédera également à la mise en place de plusieurs installations temporaires (grande tente-restaurant, pavillon sciences et techniques, divers comptoirs et boutiques, au-

tres) dont la responsabilité incombe directement à Québec 84.

En ce qui concerne les installations permanentes, qui seront à nouveau utilisées après l'été 84, M. Quirion a indiqué que les divers échanciers étaient respectés. Le Hangar des boutiques, l'Edifice du havre et le Hangar du grand marché sont présentement complétés à environ 35

pour 100. Le tout devra être terminé le 1er juin.

Il ne reste plus qu'à installer les bancs à l'agora qui peut accueillir 7,000 personnes. Situé à la tête du bassin Louise, l'amphithéâtre naturel de 15,000 places devrait être complété durant le mois de mai. On songe à utiliser une partie du tapis vert du Stade olympique pour recouvrir la butte.

PHARMACIENS
Un de nos clients désire vendre sa pharmacie Québec métro.
HOULE, LEPINE, LAPOINTE ET ASS.
Conseillers en administration
627-3250

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE LORETTEVILLE
Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes
Dr René Rhéaume, O.D., optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408

Mail St-Roch LOCAL COMMERCIAL A LOUER
110' x 15'
Occupation: 1er mai.
Ecrire à:
DEPT. 8829, LE SOLEIL LTEE
390, St-Vallier est. Qué. G1K 7J6

NOUVEAU REER !!!
AUCUNS FRAIS
● d'établissement ● annuel
● de réajustement ni de transfert
● ANALYSE GRATUITE DE VOTRE REER • TRANSFERTS GRATUITS • TAUX GARANTIS 30 JOURS PENDANT TRANSFERTS.

9 1/4 % 1 AN	9 3/4 % 2 ANS	10 1/2 % 3 ANS	10 3/4 % 4 ANS	11 % 5 ANS
11 1/4 % 6 ANS	11 1/4 % 7 ANS	11 1/4 % 8 ANS	11 3/8 % 9 ANS	11 3/8 % 10 ANS

INTÉRÊT SIMPLE OU COMPOSÉ GARANTI, AU CHOIX
(1/2 à 1/2 % supplémentaires sur gros transferts)
Yves Jugan & Associés Inc.
COURTIERS D'ASSURANCE-VIE
2872, La Promenade
Ste-Foy, P.Q. G1W 2J1
(418) 651-3951
NOUS VOUS DONNONS L'ASSURANCE DU BON PRODUIT

Les grands spécialistes de la salle de bains
BAINS TOURBILLONS
disponibles dans une très grande variété de modèles et coloris, de marque Jacuzzi
Prix à partir de **1 260\$**
Egalement, bains thermomasseurs authentiques Ultra à **PRIX SPECIAL**
Vanités et Bains Décor
2180, boul. Charest ouest, Ste-Foy - 683-4488

Le Reer Fonds Desjardins pour profiter d'une gestion professionnelle
Vous désirez planifier votre retraite tout en réduisant vos impôts? Vous cherchez à diversifier vos investissements, et vous recherchez l'expertise de gestionnaires professionnels.
Le Reer Fonds Desjardins de la Fiducie du Québec est conçu pour répondre à vos multiples besoins. Tout en vous permettant d'économiser en vue de votre retraite, ce régime vous permet de diversifier vos placements de manière à profiter au maximum des opportunités du marché.
Vous pouvez, en effet, investir à votre choix dans des unités de participation des Fonds Desjardins Actions, Hypothèques, Obligations ou dans l'Épargne garantie. Trimestriellement, vous recevez le bulletin Informations financières pour vous aider à prendre de bonnes décisions.
Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.
Fiducie du Québec
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.
desjardins

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume
Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres
Montréal (514) 286-3226
1-800-361-6840, poste 3226
Complexe Desjardins
Québec (418) 653-6511
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy
Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Nos REER autogérés suscitent beaucoup d'INTÉRÊT... et le vôtre?
Demandez une ANALYSE GRATUITE de votre REER à un conseiller du Trust Général.

Les REER autogérés du Trust Général
• HONORAIRES FIXES DE 100\$ PAR ANNÉE
• Nombre illimité de transactions • Relevés trimestriels de caisse et de biens
Venez consulter un de nos conseillers financiers ou demandez à votre courtier de nous téléphoner.
Un de nos conseillers financiers se chargera de transférer sans frais votre régime actuel au Trust Général.

Téléphonez-nous
Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Ste-Foy: Centre d'achats Place Ste-Foy, 658-1423
Lévis: Les Galeries Chagnon, 833-4450
TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La situation de l'emploi se détériore au pays

OTTAWA (UPC et CP) — Les porte-parole de l'Opposition aux Communes, déplorant les nouvelles statistiques révélant que près d'un million et demi de Canadiens étaient sans emploi, le mois dernier, ont mis hier le premier ministre Trudeau au défi de dévoiler une

nouvelle politique d'emploi ou de déclencher une élection immédiate.

Le nombre des chômeurs a grimpé à 1,47 million en janvier, soit 150,000 de plus qu'en décembre, selon Statistique Canada. L'agence gouvernementale a également rapporté que le taux de chômage dé-

saisonnalisé avait grimpé d'un dixième de point pour atteindre 11,2 pour 100. La hausse de ce dernier indice est la première depuis février 1983.

Par contraste, les statistiques correspondantes aux États-Unis, dévoilées également hier, indiquent

une tendance différente. Ainsi, leur taux de chômage a baissé à 8 pour 100, a subi une cinquième diminution mensuelle consécutive et a atteint le niveau le plus bas en deux ans.

MM. Trudeau et Marc Lalonde, le ministre fédéral des Finances, ont

critiqué les députés de l'Opposition pour leur ton alarmiste.

"Il n'est pas question de déclencher une élection très bientôt", a répliqué M. Trudeau au conservateur Jim Hawkes qui le défiait de laisser les Canadiens se prononcer sur les politiques économiques du Parti libéral.

Quant au chef néo-démocrate Ed Broadbent, il a dit que la détérioration de la situation de l'emploi au Canada prouvait que le gouvernement ne savait pas comment procéder pour renverser la vapeur.

Statu quo au Québec

Le mois dernier, le nombre des chômeurs au pays a été le plus élevé depuis mai 1983, quand 1,490,000

étaient sans emploi. Au Québec, le taux de chômage est resté inchangé à 13,4 pour 100. Dans les principales villes de la province, toutefois, le taux a grimpé d'un dixième de point à Montréal (13,3 pour 100) et de quatre dixièmes à Québec (11,6 pour 100). A Chicoutimi, l'indice a fait un bond spectaculaire de 6,6 pour 100 pour atteindre 22,9 pour 100.

Les pertes d'emplois le mois dernier ont surtout frappé l'Ontario, particulièrement chez les femmes occupant des postes à temps partiel. Au total, le Canada comptait 47,000 emplois de moins, dont 11,000 en Ontario. Ce sont surtout les secteurs de la construction et des services qui ont été les plus touchés.

Ottawa invité à améliorer sa productivité

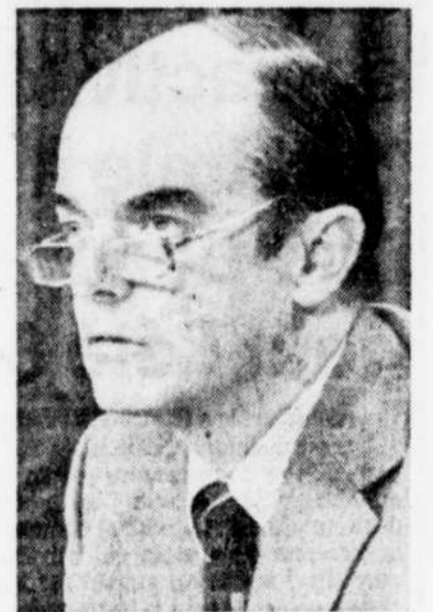
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral doit rapidement déployer des efforts massifs pour accroître la productivité de la fonction publique s'il ne veut pas compromettre la reprise économique.

C'est l'avertissement servi hier par la Chambre de commerce du Canada qui, en conférence de presse, a remis au ministre des Finances Marc Lalonde et au président du Conseil du trésor Herb Gray ses recommandations en prévision du prochain budget.

Pour l'ex-président de la section Québec de la chambre, M. Roger Hamel, Ottawa "ferait beaucoup pour le moral de la fonction publique et pour le respect que les citoyens devraient avoir envers elle, s'il s'engageait à améliorer la productivité".

"On ne prétend pas que le gouvernement est inefficace, mais nous soutenons que comme toute entreprise il peut devenir plus efficace", de renchérir le président de la chambre, M. Sam Hughes.

Pour la chambre, le programme d'accroissement de la productivité du lourd appareil fédéral devrait être conçu par les "meilleurs cerveaux" tant chez les fonctionnaires que chez les ministres. Cette initiative devrait en outre partir des



M. Sam HUGHES

gestes déjà posés par Ottawa pour augmenter l'efficacité. Elle devrait en outre annoncer ses objectifs et publier les résultats qui auront été atteints.

Par un tel programme Ottawa pourrait atténuer ses problèmes financiers, qui ne cessent de croître, mais il faudrait y ajouter "des mesures fiscales responsables".

un journal complet du dimanche, pour toute la famille...

Dimanche-Matin de Québec

Depuis bientôt trente ans, Dimanche-Matin vous offre un survol hebdomadaire complet... Les nouvelles et derniers résultats du monde sportif - Le cahier Reflet, rompu à toutes les disciplines du spectacle - Une section féminine - Consommation pour que vous soyez davantage efficace dans vos achats - D'alléchantes recettes provenant de l'Institut d'Hôtellerie du Québec - Une section voyage pour ceux qui ont des ailes - Des renseignements et conseils sur la chasse et la pêche - Les savoureux potins de Jacques Francoeur - Une page santé rédigée par le Dr Serge Mongeau - Et, n'en doutez pas, bien d'autres choses encore!

Dimanche-Matin de Québec

Spécialement conçu pour nos lecteurs avec des journalistes en poste à Québec



MICHEL LEMIEUX



MARC SIMONEAU



JOE HARDY



JACQUES TEASDALE



DIANE CHAMPAGNE

Dimanche-Matin de Québec

ABONNEZ-VOUS

Livré à domicile ou disponible chez votre dépositaire.

839-4659

NOUVEAU!

NOUVEAU!

Réjean Grenon
Opticien

NOUVELLES LENTILLES
CORNEENNES PERMANENTES
garanties 1 an



2784, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY — 653-4954
4180, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT — 664-0412

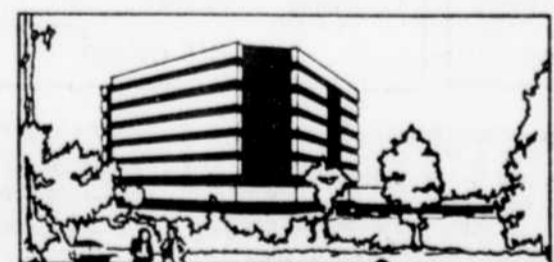
NOUVEAU!

NOUVEAU!



PLACE
IRBERVILLE
TROIS

PRESTIGIEUX CONDOMINIUM POUR GENS D'AFFAIRES À STE-FOY



ACHETEZ 1000 PI. CA. OU PLUS
PLANIFIEZ VOTRE EXPANSION
CONTRÔLEZ VOS COÛTS
PLUS-VALEUR REMARQUABLE

SOYEZ PROPRIÉTAIRE DE VOS ESPACES DE BUREAUX
POUR AUSSI PEU QU'

\$230.⁰⁰ PAR MOIS

*Prix de revient par 1000 pi. ca. construits, avant frais d'exploitation. Ce calcul tient compte de la déduction pour amortissement, de la partie capitalisation et des bénéfices de réduction d'impôts (50%).

Disponible également en location

POUR INFORMATIONS:
SODÉROC (1983) LIMITÉE
418 871 9600

LE GROUPE DE BERTIN
418 525 4621

DIVISION COURTAGE IMMOBILIER



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

Environ 160 personnes ont écouté la causerie du chef conservateur, hier, à Rimouski.

Mulroney réitère son credo dans l'entreprise privée

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le chef du Parti conservateur et leader de l'opposition à Ottawa, M. Brian Mulroney, amorçait hier à Rimouski une tournée pré-électorale pancanadienne, affirmant qu'à son avis les prochaines élections pourraient avoir lieu en juin.

A Rimouski, le chef conservateur a rencontré quelques groupes et dirigeants d'institutions, dont le recteur de l'UQAR, et a attiré environ 160 personnes à l'occasion d'un dîner-causerie, au cours duquel il a réitéré son credo à l'endroit de l'entreprise privée, et où il a également insisté sur l'importance de la recherche scientifique comme facteur de développement économique.

M. Mulroney en a également profité pour mettre à l'essai certaines formules oratoires, dont celle voulant qu'un Québécois qui voterait pour le Parti libéral se met dans la position d'un poulet qui voterait pour le colonel Saunders.

Au plan régional

Interrogé, au cours d'une conférence de presse qui a suivi le dîner, sur l'avenir du plan de développement fédéral pour l'Est du Québec, advenant l'élection du Parti conservateur, M. Mulroney a dit qu'il ne voyait ce plan comme le complément d'une action plus profonde. Ce plan, a-t-il précisé, n'est pas la trouvaille du siècle. D'ailleurs, ajoute M. Mulroney, je n'ai

jamais cru qu'un gouvernement pouvait créer des emplois durables.

Dans tout programme économique, ajoute le leader de l'opposition, le gouvernement a certainement un rôle important à jouer dans les régions périphériques, mais c'est beaucoup plus par les compensations fiscales accordées aux entreprises dynamiques, celles en particulier qui oeuvrent dans la recherche et le développement, qu'on va résoudre les problèmes du chômage, que par les plans de relance sans lendemain.

Interrogé plus précisément sur l'implantation prochaine du centre de recherche Maurice-Lamontagne, M. Mulroney a dit que la région n'a pas à se demander si un gouvernement conservateur en mettrait la réalisation en péril. Ce type d'investissement est au contraire, dit-il, la pierre angulaire de notre développement économique, et si ce type d'investissement avait été fait plus tôt, a-t-il commenté, ce n'est pas d'un projet que bénéficierait la région, mais de deux ou trois réalisations du genre.

M. Mulroney a été moins enthousiaste pour le projet de papeterie à Matane. Non pas que j'y sois opposé, a-t-il précisé, mais il faut se rendre à l'évidence que c'est un type d'industrie qui tire de la patte à l'heure actuelle. Mais, a-t-il conclu, je ne veux rien exclure comme possibilités.

POLITIQUE CANADIENNE

Amélioration de l'état de Mme Sauvé

OTTAWA (PC) — L'hôpital Général d'Ottawa a fait savoir, hier, que l'état de santé de Mme Jeanne Sauvé "s'est considérablement amélioré au cours des derniers jours".

Mais le bulletin ne précise pas si l'état du gouverneur général désigné est toujours sérieux, comme on le disait au début de la semaine.

Mme Sauvé, qui est âgée de 61 ans, souffrirait d'une maladie des voies respiratoires.

La caisse de Mulroney

OTTAWA (PC) — "J'espère que l'article est faux", a commenté hier l'ancien leader conservateur Joe Clark, après avoir appris que le Globe and Mail de Toronto soutient que le millionnaire Walter Wolf a versé \$250,000 à la campagne de M. Brian Mulroney pour déloger M. Clark.

Wolf a reconnu avoir remis \$25,000 à l'organisateur de la campagne de M. Mulroney, M. Michel Cogger, et à M. Frank Moores, ancien premier ministre de Terre-Neuve.

Toujours les cloches

WINNIPEG (PC) — Pour la cinquième fois en autant de jours, les conservateurs ont laissé sonner les cloches les appelant au vote, hier, empêchant ainsi le gouvernement néo-démocrate d'adopter son projet de loi pour garantir les droits du français au Manitoba.

Graffey "invite" le chef tory

OTTAWA (PC) — Selon Heward Graffey, un ancien membre de l'éphémère cabinet conservateur de 1979, il est "hautement probable" que le leader conservateur Brian Mulroney brigue les suffrages dans son ancienne circonscription de Brome-Missisquoi, au Québec.

M. Graffey a représenté cette circonscription pendant près de 20 ans avant de la perdre en 1980.

Rapport dévoilé par Mme Campagnolo

Ca va mal au Parti libéral

OTTAWA (d'après PC) — "Le Parti libéral est en plein désarroi" et il n'existe pas de domaines où il ne pourrait bénéficier d'une réorganisation et de ressources humaines et financières supplémentaires.

C'est ce qu'affirme un document de travail du Comité pour la réforme du Parti libéral du Canada qui a été rendu public, hier, par la présidente du PLC, Mme Iona Campagnolo.

Ce document d'une quarantaine de pages ne contient cependant aucune critique du premier ministre Pierre Trudeau qui célébrera pourtant bientôt le 16e anniversaire de son élection à la tête du parti.

Pourtant, le document affirme que "le Parti libéral confère à son chef le contrôle réel de la politique du parti, le contrôle réel de l'argent, le contrôle juridique de tous les candidats et le contrôle réel de l'aile parlementaire".

Mais, selon Mme Campagnolo, le parti ne peut pas se permettre de blâmer quiconque puisque "c'est nous qui avons échappé le ballon" alors que, pour le co-président du comité, M. Gordon Gibson de Vancouver, "ce sont des blessures que nous nous sommes infligées nous-mêmes".

Le document de travail indique certaines des faiblesses principales des libéraux, en particulier la situation du parti dans l'Ouest qui est si précaire qu'elle exige une présence, des ressources financières et des efforts de réflexion aussi importants que ceux consacrés au



Mme CAMPAGNOLO Québec "au moment où la menace séparatiste fut la plus forte".

Le document affirme que les problèmes proviennent du fait que l'aile militante du parti a, petit à petit, laissé toute la place à l'aile parlementaire, avec le résultat que "beaucoup de ce qui aurait pu être le rôle du parti a ainsi disparu".

Le document de travail propose donc un certain nombre de possibilités de réformes des structures du parti et de ses finances. En particulier, il affirme que le parti ne pourra devenir plus efficace que s'il contrôle les fonds qui lui reviennent de droit au lieu de laisser cela à un comité dont les membres sont nommés par le premier ministre.

Mais Mme Campagnolo a insisté sur le fait que ce document de travail n'était qu'un "livre vert" qui serait maintenant soumis à toutes les instances du parti, qui devraient faire part de leurs positions au comité avant la préparation de son rapport final, qui devrait être prêt à la fin de l'été.

SERVICE de CURRICULUM VITAE et d'ORIENTATION de Québec enr.
LINE MATHIEU, MICHELE MATHIEU
consillères d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Orientation: consultations individuelles et de groupes
- Sur rendez-vous entre 9 h et 17 h

965, chemin Ste-Foy, Québec
683-5708

LOCAL COMMERCIAL
pour bureaux ou autre commerce

Face au Colisée, chauffé, air climatisé, facile d'accès, stationnement.

Le jour: 522-2084

Grand choix BOIS DE PLANCHER

- CHÊNE
- MERISIER
- ÉRABLE

N.B. En montre chêne en planche préfini.

LES PARQUETS DE LA CAPITALE INC.

651-4432 2405, Dalton (Parc Colbert), Ste-Foy
Heures d'affaires: 8h30 à 17h.

L'excellence et la tranquillité...

Le Plateau de Sillery

32 maisons en rangée

ATTENTION Nos bureaux sont situés au 1400, rue Maguire, Sillery

• situé rue Plaza, voisin de Sillery Plaza
• insonorisation garantie
• site complètement boisé
• prix à partir de 69 500\$

LOUIS CHALIFOUR: 681-6211 - aux heures de bureau
651-5534 - les soirs et fin de semaine

la Relâche

Plusieurs spectacles avec danse

LE VENDREDI 10 FEVRIER DE 15 h à 3 h
au Centre municipal des Congrès de Québec
(entrée du Centre municipal des Congrès sur Dufferin)

Venez faire 12 heures de «Relâche» avec des groupes tels que Bavarois, Straight Talk, Poket, Tip Tops, Pulsion, Illusion, Décibel et, Class 59.

Patrons et employés, écoutez votre journée et courez la chance de gagner des prix à la 10ème «Relâche». L'entrée est de \$6 par personne (pour une seule entrée).

Une production de Jacques Payette, pour le Carnaval de Québec, en collaboration avec

Hilton International Québec **CRQ**

Ne manquez pas «Happening de Minuit»

NOUVEAU À L'EFFIGIE!

L'EFFIGIE-GRATOUILLE

Pour 2,00\$, courez la chance de gagner instantanément:

- 30 LITRES D'ESSENCE (gracieuseté de PETRO-CANADA)
- 1 EFFIGIE GRATUITE et participez aux grands tirages quotidiens.

SERONT ATTRIBUÉS:

- dix fins de semaine pour 4 personnes à Bromont (gracieuseté Le Tournesol)
- dix vidéo-disques (gracieuseté RCA Inc.)
- un voyage de 2 semaines pour deux en Guadeloupe (gracieuseté de Solvac Ltée)

ET COMME GRAND PRIX:

- une automobile de marque Chevette ou Acadian (gracieuseté de GM)

L'EFFIGIE DU 30^e CARNAVAL, MOI J'L'ACHÈTE!..

PARIS-QUÉBEC EN CONCORDE

PEUT-ÊTRE VOTRE DERNIÈRE CHANCE! À COMPTER DE **1737 \$**

DÉPART DE MONTRÉAL EN B-747 D'AIR FRANCE
RETOUR LE 14 JUILLET 1984 EN CONCORDE

Nombreuses dates de départs possibles; sur demande réservations d'hôtels, location d'automobiles, circuits touristiques.

PROFITEZ DE CETTE CHANCE UNIQUE ENREGISTREMENTS MAINTENANT 100 PLACES DISPONIBLES SEULEMENT 692-4500

Concorde AIR FRANCE **VOYAGES MORDRET**
900 PLACE D'YOUVILLE QUÉBEC (418) 692-4500

de Kuyper

Pour sortir des sentiers battus.

SAMEDI, 4 FÉVRIER 1984

12h00 à 16h00: Filons nos 30 ans: Carnaval de Québec/CFM-4. Journée festive sur la Rivière St-Charles. Artistes: Grongo & Cie, Châteaucun, Crantier, mini-défilé pour enfants. Entrée gratuite.

13h00: Coupe de bois avec le champion Gilles Lévesque. Rue Ste-Thérèse, angle de la rue Montigny.

13h30 à 15h00: Course de ski, Rue Dufferin, entre Grande-Allee et Boul. St-Gynlle.

13h30 à 16h30: Journée des Enfants (Rive-Sud). Arènes de Lévis. Concours de dessin, amusement divers. Entrée libre (En collaboration avec le Restaurant McDonald's Lévis).

14h00: Inauguration de l'anneau de glace de Ste-Marie de Beauce et finale du concours de sculpture sur neige de Ste-Marie.

14h00 et 15h30: Café-Théâtre du Vieux Port de Québec. Spectacle "Québec-Nature". Entrée gratuite pour les enfants, adultes: 1 \$.

20h00: Soirée Canadienne avec orchestre et animation. Salle paroissiale Centre Mgr Bouffard. Entrée gratuite.

20h30: Soirée anniversaire Jacques Cartier. Place du Manège, Manège Mistral. Digressions d'époque et concours. Entrée: 2 \$.

21h00: Carnaval de Rio, Hôtel Leows. Le Concorde. Entrée: 6 \$.

22h00: Jazz. Bar l'Empire, Hôtel Clarendon. Entrée libre. Groupe Station, Quartet de Jazz moderne.

DIMANCHE, 5 FÉVRIER 1984

08h00 à 14h00: Déjeuner Boacoron à l'Érable. Arènes Ste-Marie de Beauce. Entrée: 6 \$.

08h00 à 14h00: Dernier jour du Concours international de Sculpture sur Neige à Place du Palais.

08h30 à 17h00: Grand Prix Automobile du Carnaval, dans le cadre du Championnat du Québec (3e manche). Classe champions et Classe caoutchouc. Basins du Vieux Port de Québec. Admission générale gratuite.

10h00 à 12h00: Course de sacs (course lancée). Centre d'achat Place LaBourgnon. Inscriptions avant 9h00 sur les lieux.

11h00 à 16h00: Place des Enfants au Parc Cartier-Invité. Entrée gratuite. Animation, maquillage, clowns, musiciens et spectacles.

Deuxième version du projet de loi 40

Laurin ne peut dire quand il la déposera

par Damien GAGNON
Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, n'est pas en mesure de dire à quel moment il pourra déposer à l'Assemblée nationale la deuxième version de son projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire.

Le défi est de taille. Il faut réécrire dans sa totalité le projet de loi à la lumière des témoignages entendus en commission parlementaire, a fait savoir hier le ministre Laurin à la fin de la quatrième semaine de travail de la commission parlementaire de l'éducation.

Après les deux premières semaines de travail de la commission parlementaire de l'éducation, M. Laurin se disait confiant de pouvoir déposer la deuxième version de son projet de loi à l'Assemblée nationale en mars. Hier, il a affirmé être incapable de faire des

prédictions. Tout dépendra du temps qu'il faudra mettre à réécrire le projet et aussi des priorités du gouvernement. Il ne perd pas espoir cependant de faire adopter le projet de loi tel que prévu avant l'ajournement des travaux en juin. M. Laurin a réaffirmé son intention de

rendre obligatoire dans le projet de loi la présence des enseignants au conseil d'école et de la possibilité de leur faire une place paritaire avec les parents. Il entend entreprendre des négociations à ce sujet avec les différents intervenants de l'école après les travaux de la commission parlementaire.

Avant d'aller plus loin dans son intention, M. Laurin veut s'assurer que la Centrale de l'enseignement du Québec consentira à ce que les enseignants participent au conseil d'école. Il veut également mieux définir les droits des élèves dans la deuxième version.

Une chose dont M. Laurin semble certain c'est que les travaux de la commission parlementaire tiennent à leur fin. Il estime que jeudi prochain, la commission aura fait le tour du jardin. Les travaux devaient d'abord se terminer hier mais ils ont été prolongés d'une semaine.

Le critique de l'opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, député d'Argenteuil, n'est pas d'accord et estime nécessaire une sixième semaine.

M. Ryan ne croit pas que la commission perdrait son temps en siégeant une autre semaine. Il soutient que d'autres organismes qui ne sont pas invités à comparaître auraient des points de vue originaux à faire entendre, notamment l'Association des commissions scolaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Si la commission met fin à ses travaux la semaine prochaine, elle aura entendu environ 90 des 247 organismes qui ont soumis un mémoire.



Le premier ministre Lévesque a rencontré les duchesses lors du déjeuner des présidents d'entreprise organisé dans le cadre du Carnaval. Il y était d'ailleurs conférencier.

Garantie prudente de Lévesque à Pelletier

par Michel DAVID
Le premier ministre Lévesque a accepté, hier, de donner au maire Pelletier une garantie écrite par laquelle le gouvernement s'engage à construire l'édifice à bureaux de la gare intermodale.

M. Lévesque est cependant demeuré très prudent sur le contenu détaillé de cet engagement dont la formulation sera à l'ordre du jour du Conseil des ministres de mercredi.

Il est par exemple douteux que le gouvernement donne au maire l'assurance d'occuper une superficie minimum de 250.000 pieds carrés, comme le voudrait M. Pelletier. Le premier ministre est également demeuré très vague sur la date à laquelle l'édifice devrait être construit. Le maire de Québec voudrait que les travaux commencent au plus tard le 1er mai 1987, mais M. Lévesque a été beaucoup moins catégorique hier.

«Quand le taux de vacance dans les édifices à bureaux de la région aura baissé, le gouvernement devrait normalement bâtir quelque chose dans ce coin-là, a dit M. Lévesque. Mais au moment où il y a d'énormes espaces inoccupés, le bon sens dit que ce n'est pas le temps de bâtir en catastrophe des milliers de mètres de bureau additionnels.»

La construction ne commencera donc «qu'au moment où ça paraîtra indiqué».

Sarcasmes
Le premier ministre, qui agissait comme conférencier au déjeuner des présidents d'entreprise organisé dans le cadre du Carnaval, n'a d'ailleurs

pas pu retenir certaines remarques sarcastiques à l'endroit du maire Pelletier, qui participait également au déjeuner.

«Il paraît que les trains s'en viennent, a lancé M. Lévesque au cours de son allocution. Ça va au moins nous rapprocher de Montréal. Il paraît même qu'on aura un magnifique édifice au-dessus... en 1988.»

TRAITEMENT DE TEXTE

FRANCINE ST-PIERRE inc.

871, chemin Saint-Louis (Édifice de la Sun Life) Québec (Québec) G1S 1C1 Tél.: (418) 687-4514

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN TRAITEMENT DE TEXTE

Cours d'apprentissage de 45 heures
Un cours éprouvé et alimenté de procédés pratiques de travail.

Cours d'apprentissage de 75 heures
Un enseignement pratique des fonctions et des méthodes de travail. Des exercices correspondant à des travaux réels.

Sessions de pratique dirigée pour l'opérateur
Pour maintenir et développer les connaissances acquises.

Séminaires de formation de l'utilisateur (3.5 heures)
Comment accroître la productivité des professionnels par l'usage de cet outil. Les capacités et les limites des machines.

Cours de formation adaptés aux besoins de l'utilisateur (4 soirs)
Un cours suffisant pour se débarrasser en cas d'urgence et connaître d'avance cet outil.

Les cours sont organisés pour un maximum de **SIX PERSONNES PAR CLASSE** et **UNE PERSONNE PAR MACHINE.**
Choix de cours de jour ou de soir sur AES ou Micom.

Inscrivez-vous dès maintenant par téléphone ou par courrier.

Madame Francine St-Pierre a participé au comité consultatif sur l'enseignement du traitement de texte au Québec.

COINCÉ

QUAND VIENT LE TEMPS DE CHOISIR UN R.E.É.R.?

Vive le nouveau R.E.É.R. souple et pratique!

Voici le SUPER R.E.É.R. À INTÉRÊT QUOTIDIEN

Vous cherchez le meilleur des R.E.É.R.? Venez à la Banque de Montréal, parce que seule la Banque de Montréal vous offre le nouveau super compte de retraite à intérêt quotidien.

Souple parce qu'il ne vous «coince» plus dans un dépôt à terme fixe et parce qu'il vous offre la possibilité de choisir une autre option pour votre R.E.É.R. à une date ultérieure.

Pratique parce que votre intérêt est calculé chaque jour et composé chaque mois. Ça c'est 10 fois de plus que n'importe quelle autre banque. Pratique aussi parce qu'il vous offre un taux d'intérêt concurrentiel et parce que le super compte de retraite à intérêt quotidien vous donne droit à un taux d'intérêt-boni sur les soldes de \$5 000 et plus et cela sans aucuns frais de quelque nature que ce soit.

Aucun autre R.E.É.R. ne vous offre autant

Voilà de bonnes raisons de choisir le nouveau super compte de retraite à intérêt quotidien et voilà autant de bonnes raisons de transférer votre R.E.É.R. si vous en avez un ailleurs.

Venez donc à la Banque de Montréal où vous pouvez choisir parmi tout un éventail d'options le R.E.É.R. qui convient parfaitement à vos besoins.

Mais, hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 29 février 1984 pour économiser sur vos impôts de 1983.

Pour plus d'information, passez à votre succursale ou téléphonez à l'InfoService de la Banque de Montréal...ou vous avez changé notre façon de faire.

InfoService: Montréal: 877-1285. à l'extérieur de Montréal: 1-800-361-1854.

Banque de Montréal

MICRO-INFORMATIQUE REPRESENTANT(E)S

On demande représentant(e)s avec expérience en comptabilité ou en informatique pour la vente de micro et mini-ordinateurs, logiciels et périphériques.

DIRECTEUR(TRICE) DE SUCCURSALE

Nous cherchons une personne dynamique qui pourra occuper le poste de directeur(trice) des ventes et responsable du fonctionnement de la succursale, la formation et la gestion du personnel.

Nous offrons d'intéressantes possibilités de carrière avec l'opportunité d'association au centre.

Ne ratez pas cette occasion en faisant parvenir votre curriculum vitae ou en communiquant avec Gino Becharad. Toute demande sera gardée confidentielle.

CENTRE d'Ordinateurs MICRO SELECT inc.
6780, 1re Avenue, Suite 150, Charlesbourg Québec G1H 2W8 (418) 622-9000

CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Appareillez et gagnez", insère le samedi 4 février dans ce journal, veuillez noter les corrections suivantes:

Page 5 - La culotte cotonnylon est en vente à 1,32\$ et non à 1,18\$ tel que mentionné. La culotte de coton à taille basse est en vente à 1,18\$ et non à 1,32\$.

Page 8 - Le survêtement pour hommes annoncé à 13,97\$ n'est pas disponible dans le moment, à cause de problèmes de livraison de la part du manufacturier. Cependant, nous offrons des bons de réservation ou ensemble identique d'égale valeur.

Nous nous excusons des inconvénients que ces erreurs auraient pu causer à notre clientèle.

Towers

DOLLARS du Carnaval

La septième série des DOLLARS DU CARNAVAL est maintenant disponible. Ces pièces sont frappées à l'effigie du Bonhomme des carnivals de 1975, 1976, 1977 et 1978. Chacun de ces dollars est garanti par la Ville de Québec et possède la même valeur nominale qu'un dollar ordinaire lors de toute transaction commerciale effectuée dans la limite des sept duchés, jusqu'au 19 février, soit une semaine après la date de clôture des activités carnavalesques.

Complétez votre collection et revivez en souvenir les merveilleux moments qu'évoque chacune des effigies du bonhomme.

Procurez-vous chacune de ces quatre pièces en vente dans les banques, les caisses populaires et dans les kiosques de souvenirs du carnaval.

des pièces précieuses

Engagement de Camille Laurin

Les droits de l'élève handicapé seront précisés

par **Damien GAGNON**

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a donné l'assurance, hier, aux organismes provinciaux de promotion et de défense des droits et intérêts des personnes handicapées qu'il apportera des modifications à son projet de loi 40 pour que soit clairement établi le droit de la personne handicapée aux services éducatifs.

Le Québec compte quelque 200,000 enfants handicapés mentaux, auditifs, visuels et souffrant de paralysie cérébrale, de l'ataxie de Friedreich et de troubles d'apprentissages regroupés dans sept organismes provinciaux. Des représentants de ces organismes ainsi que de l'Office des personnes handicapées du Québec ont témoigné devant la commission par-

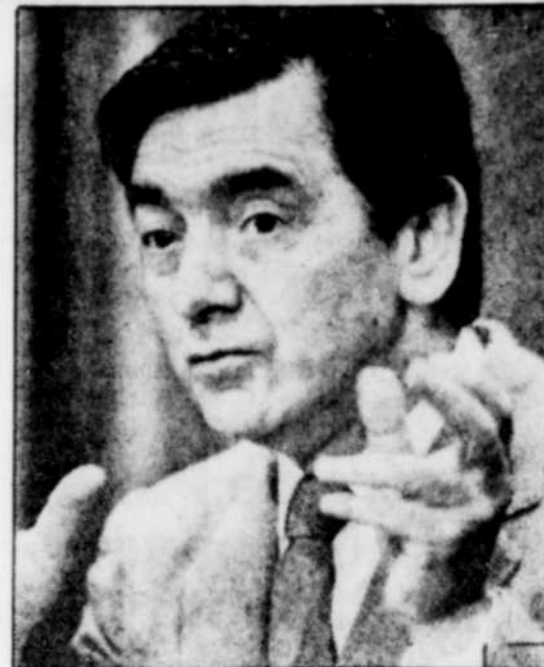
lementaire de l'éducation qui étudie le projet de loi 40. Pour eux le projet de loi constitue un recul par rapport à la loi actuelle pour les personnes handicapées. Cette quatrième semaine de la commission parlementaire de l'éducation a donc davantage été marquée par des groupes qui sont venus parler de droits et non de pouvoirs comme ça a été le cas au cours des

trois premières semaines. M. Laurin a reconnu que dans sa formulation actuelle, le projet de loi 40 n'est pas clair quant à la reconnaissance des droits des élèves handicapés à des services éducatifs qui répondent à leurs besoins. Aussi il sera fait obligation dans le projet de loi corrigé à l'école d'intégrer les élèves handicapés et à la

commission scolaire d'établir les normes de cette intégration. M. Laurin a dit endosser les recommandations de l'Office des personnes handicapées du Québec qui visent à donner des garanties quant aux moyens à mettre en oeuvre pour offrir aux enfants handicapés une éducation de qualité. La Commission des droits de la personne a elle aussi sensibilisé les membres

de la commission à ces questions. Par contre si M. Laurin souscrit aux objectifs de l'office il ne croit pas que le meilleur moyen pour assurer aux personnes handicapées l'exercice de leurs droits éducatifs dans le cadre le plus normal possible est d'inscrire dans la loi les circonstances justifiant le refus d'intégrer ces personnes dans les classes ordinaires ni de préciser

dans la loi les mesures à prendre dans les cas d'intégration. Il soutient que le principe du projet de loi est de responsabiliser les commissions scolaires et les écoles en leur confiant le soin de prendre les décisions requises en collaboration avec les personnes concernées et les spécialistes en ce domaine. L'une des principales revendications des groupes voués à la défense des personnes handicapées est l'intégration de l'enfant dans l'école de son quartier. Cependant, on ne veut pas d'une réintégration sauvage, c'est-à-dire que l'école doit avoir les ressources pour faire face à ses responsabilités. On voudrait aussi



M. Camille LAURIN

que les parents d'enfants handicapés aient davantage leur mot à dire en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

Pas question de modifications qui diminueraient le rôle des parents

par **Damien GAGNON**

Le comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) met le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, en garde contre toutes modifications au projet de loi 40 qui auraient pour effet de diminuer la place des parents et de l'école dans le système scolaire.

Le comité d'école et qu'il entend revoir le partage des pouvoirs entre le ministère de l'Éducation, la commission scolaire et l'école à la lumière des suggestions qui lui sont faites en commission parlementaire. Il est temps, selon M. Nadreau, que les intervenants du monde scolaire, notamment les enseignants, les directeurs d'école, les commissions scolaires, admettent que l'éducation n'est pas un domaine qui leur est réservé, qu'ils acceptent avec esprit d'équipe que les parents doivent occuper une place très importante à tous les niveaux du système scolaire.

Le comité de parents de la CECQ est d'accord avec la formule proposée par le projet de loi pour l'élection des membres de la commission scolaire au suffrage universel au niveau de chaque école. Il diffère en cela de la position de l'Association régionale de Québec et de la Fédération des comités de parents de la province de Québec. Sur le plan de la confessionnalité, les parents de la CECQ énoncent l'ensemble des dispositions du projet de loi, mais souhaiteraient toutefois un amendement qui donnerait aux catholiques et aux protestants les mêmes garanties quant à l'enseignement et à l'a-

tionnement religieux. On voudrait aussi que ces garanties soient étendues aux autres groupes religieux lorsqu'ils sont suffisamment nombreux. Ils rejoignent ainsi la position défendue par la Commission des droits de la personne du Québec. Par ailleurs, le comité de parents s'oppose à l'intention du gouvernement de ramener le territoire de la CECQ à celui de 1867 pour contourner les difficultés que présente la constitution canadienne. Le gouvernement devrait plutôt engager

avec le fédéral les négociations nécessaires pour que des amendements soient apportés à la constitution canadienne afin de permettre aux citoyens de l'ancien territoire de Québec de profiter de la restructuration scolaire.

Témoignant, hier, devant la commission parlementaire de l'éducation, le président du comité de parents de la CECQ, M. André Nadreau, a suggéré au ministre Laurin de ne pas prêter une oreille trop sympathique à tous les prophètes de malheurs qui mettent en doute la capacité des parents d'exercer le rôle que veut leur faire jouer le projet de loi 40.

Au cours des dernières semaines, M. Laurin a soutenu qu'il ne faisait pas un absolu de la présence majoritaire des parents

au conseil d'école et qu'il entend revoir le partage des pouvoirs entre le ministère de l'Éducation, la commission scolaire et l'école à la lumière des suggestions qui lui sont faites en commission parlementaire.

Il précise que les parents ne peuvent qu'applaudir aux énoncés du projet de loi qui fait de l'école le centre du système scolaire. Le projet, dit-il, semble donner aux parents l'essentiel, soit les pouvoirs nécessaires pour élaborer, mettre en oeuvre et évaluer son projet éducatif d'école. Une dilution de ces pouvoirs ferait perdre à la réforme envisagée tout son sens.

BOIS / MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.
EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

Super Vac Inc.
660, Trans-Canada, St-David
Lévis, Québec G6W 6M7
(418) 833-4096

Jean Breton **Gaétan Pelletier**

SUPER VAC INC., filiale du Groupe Sani Inc. est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Jean Breton au poste de Directeur ainsi que celle de monsieur Gaétan Pelletier au poste de superviseur de l'usine.

Nous profitons de l'occasion pour leur souhaiter bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Le bonhomme a 30 ans!
Vive le bonhomme!

... et vive La cuvée du bonhomme!
Un Corbières V.D.Q.S. corse et charnu spécialement choisi pour souligner ce 30^e anniversaire du Carnaval de Québec.

Un vin rouge provenant des Pyrénées occidentales et qui charmera votre table...
... pour vous bien servir.

la cuvée du bonhomme
CORBIÈRES
PRODIGES DE QUALITÉ GARANTIS
PRODUIT DE FRANCE

Prix SAQ: 5,95 \$ (750 ml)

Société des alcools du Québec

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU VERRE DE CONTACT
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR ENR.
UNE SEULE ADRESSE À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Stationnement gratuit

SOUFFLEUSE À NEIGE Ariens
1984
— 10 h.p. et 32"
aussi
— 8 h.p. et 24"
Encore quelques unités en inventaire

JS JOURDAIN Sports Inc.
370, BOUL. ROCHETTE
BEAUPORT, QUE. 667-1084

GARANTIE 1 AN
PIECES ET MAIN-D'ŒUVRE

Jusqu'à samedi prochain seulement:

SUPER SPÉCIAUX NETTOYAGE
Épargnez jusqu'à **50%**

Même qualité exceptionnelle
Seuls les prix ont changé!

Service de livraison à domicile, de 8h à 18h: \$0.25, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE
CANADIENNES (Car-coats)
3,25\$
Canadienne en duvet - 3\$ additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 canadiennes

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE
IMPERMÉABLES
3,75\$
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 imperméables

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE
ENSEMBLES DE SKI (1 ou 2 pièces) ou HABITS DE MOTONEIGE
3,75\$
Vêtement en duvet - 3\$ additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE
PANTALONS OU JUPES ORDINAIRES (sans plis)
1,60\$
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 10 vêtements

SPÉCIAUX-SUÈDE

Procédé de nettoyage exclusif **Lustre Satin** Jusqu'à 40% de rabais

Le coupon doit être présenté avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUÈDE LONGS 19,99 \$
MANTEAUX DE SUÈDE TROIS-QUARTS ... 17,99 \$
VESTES DE SUÈDE 13,99 \$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1984 pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc imperméabilisation nécessaire - 3\$ additionnels

Teinturerie Française
524-6886
1480, de la Canardière, Québec.
1029, rue Cartier, Québec.
1003, route de l'Église, Ste-Foy.

teinturerie QUEBEC
529-8491
155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Place Fleur-de-Lys (entrée no 2).
1550, boul. Chauveau, Ste-Foy

BUANDERETTES
Deltanet
1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
Plaza Laval, Ste-Foy.
7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Chez les Provisoix participants.

SPÉCIAL CULTURE

CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

Québec

Imbroglio entre les 2 groupes lyriques

par Martine R.-CORRIVAUT

Le Théâtre lyrique de Nouvelle-France a décidé, jeudi soir, de reporter le concert que le ténor Richard Verreau devait donner pour aider au financement de l'entreprise artistique.

Le récital, prévu dans la programmation du Carnaval d'hiver de Québec, avait été fixé au 5 février, il y a trois mois, lorsque l'organisation de

la grande fête d'hiver avait réservé la salle, au Grand Théâtre.

Il y a quelques semaines, en apprenant que la Société lyrique d'Aubigny présentait, elle aussi, un spectacle d'art lyrique le 5 février, soit sa production de "La Veuve joyeuse", mais à la salle Albert-Rousseau, les directeurs du TLNF ont attendu avant de prendre une décision, qui s'est finalement imposée plus tôt cette semaine.

Le concert bénéfice de Richard Verreau aura donc lieu le 7 mars, à 20h, au Grand Théâtre de Québec.

Joint par téléphone, M. Paul Renaud, directeur artistique du TLNF, a tenu à expliquer que le report du récital n'a rien à voir avec l'état de la voix de M. Verreau, qui est actuellement en grande forme. Seul le programme très chargé des prochains jours en ville, sur le plan artistique, et la malencontreuse coïncidence de dates, plus haut évoquée, sont à l'origine de la décision.

Contrairement à M. Guy Bélanger, de la Société lyrique d'Aubigny, M. Renaud croit que deux entreprises de théâtre lyrique peuvent cohabiter à Québec, mais qu'il faut naturellement éviter qu'elles se nuisent en présentant leurs spectacles aux mêmes dates.

L'Opéra de Paris rend hommage à Raoul Jobin

PARIS (d'après AFP) — Il y dix ans disparaissait le ténor Raoul Jobin surnommé dans son pays "La voix d'or du Québec" et "Le caruso du Canada".

A l'occasion de cet anniversaire, l'opéra de Paris où cet artiste a chanté régulièrement de 1930 à 1957, au palais Garnier ou salle Favart, a accueilli hier matin la présentation d'une biographie de Raoul Jobin signée par une compatriote, l'artiste lyrique et critique musical René Maheu (Belfond).



GM au Carnaval

Le nouveau président de la société General Motors du Canada, M. John F. Smith, a dévoilé, hier, le monument de glace de GM, rue Sainte-Thérèse. La construction de ce monument ainsi que le prêt de 20 automobiles et de 25 camions à l'organisation du Carnaval d'hiver de Québec constituent la contribution de la société à cet événement annuel. En médaillon, le président de GM du Canada, M. Smith, est reçu dans l'Ordre de Ti-Père.

VISITEZ LE PREMIER Salon du mieux-être
LE DIMANCHE 5 FEVRIER, de 13 à 17 heures
 au YMCA, Centre communautaire et familial

Kiosques sur: Les maux de dos Les habitudes de vie
 L'alimentation

Venez essayer les nouveaux appareils de conditionnement physique HYDRA-GYM. Faites évaluer votre pourcentage de graisse. Assistez à la pièce de théâtre "Peau molle".

AMENEZ VOS ENFANTS!
 Profitez-en pour vous inscrire à la session de huit semaines débutant le 6 février.
NATATION: bébés - enfants - adultes - 3e Age - JUDO: enfants

AMENEZ VOS AMIS!
 FAFOIN, l'ami de Claire Pimpare, sera sur place pour amuser les petits.

Prix de présence:
 - 2 abonnements annuels au Centre de Conduite
 - 10 cours de danse aérobie
 - 3 disques "Fatoin et moi" de Claire Pimpare
 - 3 chandails à l'effigie de Fatoin

YMCA
 Centre communautaire et familial
 fondé en 1854
 835, St-Cyrille ouest
 (coin Bellevue) - 527-2518

ASIRQ
 Association de sécurité informatique de la région de Québec
SOUPER-CAUSERIE



M. Jean-François Bertrand
 DATE: Le mercredi 8 février 1984 à 19 heures
 SUJET: La confidentialité des renseignements personnels dans les organismes publics
 CONFÉRENCIER: Jean-François Bertrand, Ministre des Communications
 ENDROIT: Auberge des Gouverneurs, Salle Argenson, Ste-Foy
 Membres: 17\$; non-membres: 25\$
 Pour réservation, communiquer avec le secrétariat de la FIQ au numéro 839-2234 (ANCI)

De nombreux accrochages causés par 2 mm de pluie

Les deux millimètres de pluie tombés depuis 17h hier, "normaux" en cette période de l'année, ont rendu les routes secondaires et les boulevards extrêmement glissants et ont été la cause directe de nombreux accrochages.

Paradoxalement, c'est avant que le pavage ne commence à être recouvert d'une fine pellicule de glace que les principaux accidents se sont pro-

duits. La Sûreté de Québec signalait qu'une dizaine d'accrochages sérieux se sont produits dans les deux sens du boulevard Henri-IV entre 17h et 19h. Personne n'a été blessé mais les dégâts matériels sont importants.

Plusieurs accidents se sont également produits à Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport. Mais là encore, pas de blessé grave à signaler.

Par ailleurs, des panes d'électricité touchant de petits groupes d'abonnés sont survenues en soirée à Sainte-Foy, Beauport et Charlesbourg. Quelques fils se sont rompus et des courts-circuits ont affecté des transformateurs.

La normale de pluie, en février, est de 11 mm au total. Les spécialistes d'Environnement Canada prévoient que la

pluie devait se changer en neige fondante au cours de la nuit et que le temps devait continuer à aller en se refroidissant au cours des prochaines heures pour amener de faibles chutes de neige.

Descente en Beauce

A Saint-Georges de Beauce, les agents de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Québec ont fait une visite surprise dans un cabaret, le Relais beauceron, hier soir. L'établissement, propriété de M. Jean-Guy Maheux, présente des spectacles avec des danseuses nues.

Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont procédé à une fouille poussée des lieux et ont amené trois personnes au poste pour les interroger. Elles ont été relâchées par la suite. Il est possible que des ac-

cusations de fraternisation, de grossière indécence et de présentation d'un spectacle indécent soient portées au cours des prochains jours.

L'enquête dans cette affaire avait commencé au mois d'octobre.

Vol de plaques

De son côté, la police de Beauport a été saisie hier d'une curieuse affaire de vol de plaques d'immatriculation. Une quinzaine de voitures garées à côté de la polyvalente La Seigneurie, sur la rue du Sénacle, ont été la cible d'un ou plusieurs voleurs ayant agi en début de soirée.

Les enquêteurs se demandaient s'il s'agissait là de l'oeuvre de mauvais plaisants ou d'individus ayant l'intention de revendre les plaques pour qu'elles servent à la perpétration de crimes.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC

"La qualité n'est jamais un accident, elle est toujours le résultat d'un effort intelligent."
 "John Ruskin"

Guy Paré & Associés Inc. est un symbole de qualité dans le domaine des abris fiscaux immobiliers. Plus d'un millier de clients et 40 syndicats de placement sont notre fierté.

10 ans d'efforts constants sont un gage de sécurité et de confiance.

Bureaux d'affaires:
 QUÉBEC, 2210, de Lino, Sillery G1T 1L6
 Tél.: 418-681-7757
 MONTRÉAL, 30, Berlioz Rive, Ile des Soeurs H3E 1L3. Tél.: 514-848-9175
 FLORIDE, 15, Atrium Plaza 1515 N. Fédéral HWY, Boca Raton FL 33432

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

sélectronic la technique anglaise

MISSION ELECTRONIC

à partir de 247\$ la paire

À la recherche de la perfection à la mesure de l'art! Les enceintes acoustiques MISSION s'adressent aux réels amateurs de la musique. Ceux qui savent savourer le dynamisme, la présence, la puissance même. Ceux qui veulent vivre leur musique!

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1re Avenue, 675-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoit N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-2746 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Étienne, 665-2344 •

Le vol crapuleux de Saint-Isidore Comparution de deux suspects

par Michel TRUCHON

Les deux suspects dans l'affaire du vol avec violence commis en début de semaine à Saint-Isidore de Beauce alors qu'un septuagénaire a été soumis à des mauvais traitements dignes de la torture ont été arrêtés en fin de soirée jeudi et ont comparu hier au palais de justice de Saint-Joseph.

Il s'agit d'Alain Rouillard, âgé de 29 ans, de Sainte-Marie de Beau-

ce et de Florent Vallières, 28 ans, de Scott-Jonction. Les prévenus ont choisi un procès devant juge et jurés et ils attendront en cellule leur enquête sur cautionnement qui a été remise à 10h lundi.

Quatre accusations ont été portées contre les deux individus. On leur reproche d'abord d'avoir, le 31 janvier, alors qu'ils étaient munis d'une arme offensive, volé à M. Emile Turgeon une somme de \$7.

Rouillard et Vallières sont aussi accusés d'avoir séquestré M. Turgeon, de s'être couvert le visage d'un masque dans l'intention de commettre un vol qualifié et d'avoir utilisé une arme à feu (un pistolet à air) dans la perpétration de ce vol.

La comparution a eu lieu devant le juge Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix. Les deux hommes étaient représentés respectivement par Me Robert Cliche et Me Hubert Couture, la Couronne l'étant par Me Martine Chabot.

C'est aux petites heures mardi matin que M. Emile Turgeon, 74 ans, a été attaqué dans sa petite maison par deux individus masqués qui s'étaient introduits dans l'habitation en fracassant une fenêtre.

Sous les yeux de son épouse, l'homme a été roué de coups de pieds et de coups de poings, presque totalement déshabillé et ses agresseurs lui ont lié les parties génitales avec un fil électrique pour tenter de le convaincre à leur révéler où il cachait son argent.

Les tortionnaires en ont été quittes pour leur "peine" et ils sont partis de la maison en emportant le contenu d'une tasse, soit \$7 en pièces de \$0.25.

M. Turgeon a été hospitalisé et même si son état n'inspire désormais plus de crainte, un policier a dit hier qu'il resterait sûrement avec des séquelles des mauvais traitements.

C'est à la suite des descriptions fournies par les victimes que les enquêteurs de la Beauce et leurs confrères du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Québec ont arrêté jeudi soir les suspects à leur domicile respectif.



Alain Rouillard, de Sainte-Marie, et Florent Vallières, de Scott-Jonction, ont été accusés, hier, d'avoir séquestré un citoyen de Saint-Isidore, M. Emile Turgeon.

Collaboration spéciale, Michel Paquet

Le petit Jean-Denis n'a pu survivre

par Michel TRUCHON

Le petit Jean-Denis Samson, quatre ans, a succombé, hier après-midi, au coma dans lequel l'asphyxie l'avait plongé, lors de l'incendie qui a pris naissance dans sa chambre, au 816 de la 1ère Avenue à Québec jeudi matin.

La mort de l'enfant semblait inévitable, puisqu'il était maintenu en vie depuis plus de 24 heures par des moyens artificiels.

Le garçonnet devient la deuxième victime de ce feu que les pompiers n'ont mis qu'une vingtaine de minutes à maîtriser. Son père, M. Denis Samson, 32 ans, a lui aussi succombé à l'asphyxie. Toutes les tentatives pour le réanimer ont été infructueuses.

Le commissaire aux incendies, le notaire Cyrille Delage, a confirmé au SOLEIL, hier soir, qu'il tiendrait une enquête publique dans cette affaire d'ici quelques semaines.

Rien jusqu'à maintenant n'est venu contredire la principale hypothèse de l'enquêteur Jean Lépine et du détective Yvan Lacroix selon laquelle c'est l'enfant lui-même qui est responsable de la tragédie.

Après avoir écarté toutes les autres causes possibles, les enquêteurs en sont venus à la con-

clusion qu'il ne pouvait s'agir que d'un cas de pyromanie juvénile.

Un briquet a d'ailleurs été retrouvé près du lit du petit Jean-Denis et divers témoins ont raconté que l'enfant avait été surpris à s'amuser avec des allumettes, au cours des deux dernières semaines.

La troisième personne occupant l'appartement des Samson, une adolescente de 16 ans, Nancy Fitzback, a reçu son congé de l'hôpital quelques heures après l'incendie. La jeune fille s'était légèrement coupée aux jambes en sortant par une fenêtre et avait été incommodée par la fumée.

L'adolescente travaillait comme gardienne depuis une quinzaine de jours, à la suite de l'hospitalisation de Mme Samson. Elle a raconté qu'elle dormait au salon, sur un matelas posé sur le plancher, quand elle a été éveillée par un chat. Elle a tenté de sauver le petit Jean-Denis mais l'a perdu de vue dans l'épaisse fumée après avoir brisé la fenêtre.

Mme Samson devait en principe sortir de l'hôpital le jour même où son mari et son plus jeune fils ont été victimes de l'incendie. La famille compte un autre garçon, âgé de 12 ans, qui était parti pour l'école au moment de la tragédie.

Mère coupable de trafic de médicaments

Une mère de cinq enfants a été condamnée, hier, à deux ans et demi de pénitencier après avoir été trouvée coupable de possession et de trafic de médicaments à usage restreint. Selon la preuve, la Québécoise de 34 ans a vendu ces comprimés à des adolescentes, à l'été 1982.

Micheline Samson, du quartier Limoilou, était déjà sous le coup d'une ordonnance de probation pour une autre affaire de médicaments. C'est le juge Marc Choquette de la cour des sessions de la paix, qui a prononcé la sentence hier.

La preuve a révélé que la femme avait obtenu plus de 1.100 cachets de métaqualone, un médicament agissant comme euphorisant, via des ordonnances obtenues en son nom et en celui de membres de sa parenté. Elle revendait les comprimés à des jeunes filles pour \$2 chaque alors qu'elle les avait payés \$0.30 environ.

C'est à la suite d'une tentative de suicide survenue à l'été 1982, alors qu'une adolescente s'était jetée en bas d'une passerelle à la polyvalente de Neufchâtel, que la police de Québec avait commencé à enquêter dans cette affaire.

Les policiers ont alors découvert que la suspecte se livrait à son trafic dans le quartier Saint-Roch.

AUJOURD'HUI

JEAN CHOQUINARD
831, ruelle Lockwell
Québec

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
20\$

AVIS de CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
des membres de la
CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT
se tiendra le lundi 20 février 1984
à vingt heures

A LA CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT
1351, chemin Ste-Foy, Québec
(S.V.P. bien vouloir emprunter l'entrée de côté)

Pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1983

Veillez noter, que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Jean-Louis Gingras, secrétaire

Gravure
sur plaquette
pour signalisation et identification

- Gravure sur plastique, métal, acrylique
- Choix varié de couleurs et caractères
- Sceaux corporatifs et cachets à cire

Estampes-Ray
185, Avenue McGill, Québec, 667-1526

MULTI-CENTRE DE LA CAPITALE CHARLESBOURG
BUREAUX A LOUER

Avec service de secrétariat, salle de conférence. Tous frais inclus.
A partir de \$336 par mois.
Idéal pour médecin, notaire, avocat, comptable, courtier.

LOCAUX A LOUER

Pour délicatesses, fromagerie, pâtisserie, boulangerie, chocolaterie, boucherie, accommodation fruits et légumes.

Information:
Jean Theriault 627-5145
843-2460

NON... NON... VOUS NE REVEZ PAS PICK-UP NISSAN 1984

à partir de **6949\$** (Transport et préparation en sus)

seulement **PRIX DE FLOTTE** disponible pour **COMMERCANTS**

pour livraison immédiate, choix de:

MICRA - SENTRA - STANZA
PULSAR - 200 SX - MAXIMA - 300ZX
LOCATION A LONG TERME

LE CENTRE DU PICK-UP ECONOMIQUE A QUEBEC

ste1 Foy
NISSAN
2060, boul. Charest ouest
681-7371

NISSAN

GARAGE RECOMMANDÉ
CAA

CÉDEZ LE PASSAGE
AUX 28 JOURS ROCHETTE

Durant tout le mois de février cédez le passage aux prix fantastiques «4 pour 1» de Rochette. Le tapis, le sous-tapis, la pose et le financement 12 mois sans intérêt vous sont offerts pour un seul prix, celui du tapis. Le tapis **BARRYMORE**, 100% nylon étiqueté au prix «4 pour 1» est à 16.95 \$ v.c., dans un choix de 8 couleurs mode.

VENTE 28 JOURS/ROCHETTE

ÉMILIE ROCHETTE
Les spécialistes du tapis à Québec
555, de la Couronne 529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

QUEBEC

On vous aime...

COUPON GRATUIT
"Vous êtes nos Valentins"

- Gens d'affaires
- Etudiants
- Employés de Place Laurier
- Employés de bureau
- Clientèle de Place Laurier
- Employés du gouvernement

Bloom's

Restaurant international Inc. "Québec"

- HAMBURGERS
- PIZZA
- METS CHINOIS
- CROISSANTS
- BOEUF FUME
- SALADES

AVEC TOUT ACHAT D'ALIMENTS UN VERRE DE COKE 9 oz GRATUIT

Sur présentation de cette annonce

En vigueur du SAMEDI 11 fév. au SAMEDI 10 mars

À CÔTÉ DE LA BAIE - 1er étage
PLACE LAURIER

Coca-Cola

Poursuite carambolesque

C'est prodige qu'une folle poursuite dans les rues de Québec, dans la nuit de jeudi à hier, se soit terminée sans autre victime qu'une demi-douzaine d'automobiles embouties! Le chauffard poursuivi par les policiers de Québec a en effet emprunté, de bout en bout en direction contraire au sens unique, le boulevard Dorchester et le pont Drouin, à une heure où le trafic en ville était encore assez dense, après la soirée d'ouverture du 30e Carnaval de Québec.

Tout débute avec un accrochage au coin des rues Buade et Desjardins, dans le Vieux-Québec, à 0h50. L'un des automobilistes impliqués s'enfuit des lieux de l'accident, et son signalement est bientôt communiqué à tous les policiers en patrouille dans le secteur. C'est ainsi que peu après, le véhicule suspect est remarqué, rue Saint-Paul, en basse ville, par un tandem de patrouilleurs.

Comme ces derniers demandaient au conducteur de stopper, ils virent celui-ci foncer à vive allure vers l'ouest, en empruntant le boulevard Charest, brûler un feu rouge au coin de la rue Du Pont, puis s'engager tout aussi vite sur Dorchester, en sens contraire.

Après avoir franchi le pont Drouin tout aussi rapidement et tout aussi à l'envers du bon sens, la voiture du fuyard dérape à l'intersection de la 1ère Avenue et de la 4e Rue à Limoilou. Elle est emboutie par la voiture de patrouille, et le duo poursuit sa course en tamponnant quatre autres voitures stationnées dans la cour du garage André Boies.

Aucun coup de feu n'a été tiré, aucun blessé déclaré... et l'individu menotté au terme de cette équipée, un citoyen de Lac-Saint-Augustin, âgé de 25 ans, comparaitra bientôt devant les tribunaux.

Hier matin également, la Sûreté du Québec a eu besoin du secours des policiers de Beauport et de leurs "mâchoires de vie" pour dégager le conducteur d'une automobile qui a capoté sur le boulevard de la Capitale. C'est vers 7h20 que l'automobiliste, qui entreprenait la descente de l'autoroute 40 est à la hauteur du boulevard des Chutes, aurait perdu le contrôle de sa voiture.

Après sa décaréation, il était conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, souffrant de graves blessures, mais sans que l'on craigne cependant pour sa vie.



Henri MARCHESSAULT

Condamné à 14 ans de pénitencier

Marchessault s'écroule

MONTREAL (d'après PC) — L'ancien chef de la brigade des stupéfiants de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Henri Marchessault, a été condamné, hier, à purger 14 ans de pénitencier pour complot, vol, possession et trafic de stupéfiants.

C'est dans une atmosphère insoutenable que l'accusé a accueilli le prononcé de la sentence par le juge Gérard Ryan.

Après avoir attendu debout l'énumération des sentences pour sept chefs d'accusation, M. Marchessault s'est affaissé sur son fauteuil, tremblant, convulsé, gémissant. Il est tombé à la renverse sur son fauteuil, où les deux gardes ont tenté de le reconforter, lui demandant s'il voulait quitter la salle immédiatement. Mais le policier tremblait, se couvrait le visage, fermait les yeux ou fixait sur la salle des yeux hagards.

Sa femme, Micheline, présente dans la salle, a été en proie à une crise effroyable.

Le juge a longuement détaillé

chaque chef d'accusation, et la sentence qui s'ensuivait. Pour le chef de complot, M. Marchessault devra purger sept ans; pour possession de 28 kilos de haschisch: 12 ans; pour trafic de cette quantité de drogue: 12 ans; pour possession de 8 kilos de haschisch et de 183,9 grammes de cocaïne: 14 ans; pour trafic de ces stupéfiants: 14 ans; pour le vol de 28 kilos de haschisch 7 ans; et pour le vol de la cocaïne et du haschisch: 7 ans.

Ces sentences doivent être purgées concurremment, c'est-à-dire que la peine la plus forte l'emportera, soit 14 ans de pénitencier.

Il s'agit de la sentence la plus sévère rendue au Canada dans une cause semblable. Il n'existait qu'un seul précédent équivalent, datant de 1969.

Le juge Ryan a expliqué la sévérité de sa sentence par le fait qu'Henri Marchessault "était l'officier commandant de la section des stupéfiants au sein du deuxième plus considérable corps de police

municipale au pays". De même, justifie-t-il, il avait l'estime et le respect de ses supérieurs et subalternes. Il était de surcroît officier supérieur "chargé de la répression des crimes qu'il a commis" et était un homme public, "reconnu comme un ennemi acharné du trafic de stupéfiants".

Effets dévastateurs

Le juge Ryan estime qu'au moment où M. Marchessault a commis ses crimes, entre les mois de janvier et mars 1983, il était bien au fait de la gravité de ses actions et "des effets dévastateurs d'autres défections analogues dans d'autres corps policiers".

D'un ton solennel, et avec une insistance qui a fait fermer les yeux à l'accusé, le juge Ryan a ajouté que "seul l'appât du gain l'a motivé dans ses crimes" et qu'"à la veille de la retraite et sûr de la destruction des stupéfiants, il se considérait sans doute à l'abri de toute représaille".

Son avocat ira en appel

MONTREAL (PC) — Le procureur de M. Marchessault, Me Gabriel Lapointe, a laissé savoir qu'il en appellerait de la sentence de 14 ans d'emprisonnement contre son client.

"J'ai comme ligne de conduite, dans ma profession, de ne jamais me prononcer immédiatement après la sentence. Mais dans ce cas, je le dis sans hésitation, oui, j'en appellerai", a lancé l'avocat.

"Il a tout perdu, à toutes fins utiles" a laissé tomber Me Lapointe, à sa sortie de la salle d'audience. "Il a déjà subi un châtement sur le plan personnel, qui est terrible, mais 14 ans en plus..."

Me Lapointe a également souligné que M. Marchessault "bénéficiait d'un certain courant de sympathie dans l'opinion publique" et qu'"il n'avait pas de vice connu et ne quittait pas la demeure familiale".

Le téléthon de la paralysie cérébrale

LES 4 ET 5 FÉVRIER DE 20H À 20H

À L'ANTENNE DE  Radio Québec 

Simultanément sur les ondes de RADIO QUÉBEC et de CHRC à compter de 20h le samedi 4 février jusqu'à dimanche 5 février à 20h, vous pourrez voir et entendre le déroulement de cette oeuvre humanitaire, le téléthon de la Paralyse Cérébrale.



Vivre avec...

Association de paralysie Cérébrale du Québec Inc. Chapitre de Québec
525 boul. Hamel est Aile A-11 G1M-2S8 529-3347



plus que jamais on y croit

Ménage...
vous en avez assez?
...APPELEZ L'EQUIPE
• Nous apportons notre matériel
• Service sûr et fiable

Minu Ménage
687-2847

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND
Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S (C)
OPHTHALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue
Verres de contact
320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

SERVICE DE REMBOURSEMENT D'IMPÔT H&R BLOCK

LA SOLUTION POUR ENCAISSER RAPIDEMENT VOTRE RETOUR D'IMPÔT.

Vous pouvez encaisser rapidement votre retour d'impôt, grâce au nouveau service de remboursement Argent comptant de H & R Block. Si vous êtes admissible, nos spécialistes prépareront sans frais votre déclaration d'impôt fédéral et vous rembourseront 85% de votre retour d'impôt, et ce généralement en moins de deux jours ouvrables.

Si vous voulez une déclaration d'impôt précise et un retour d'impôt vite remboursé, optez pour la solution Block.

ARGENT COMPTANT
Service offert aux bureaux H & R Block qui affichent le symbole Argent comptant.
POUR INFORMATION
40, rue St-Jean (Salaberry)
522-7121

Banc d'essai pour la police

par Michel TRUCHON
La police de Québec n'hésite pas à dire qu'elle se servira des principaux événements du Carnaval comme banc d'essai en prévision de la venue des grands voiliers et de la visite du pape.

querre, responsable du comité de coordination des événements spéciaux. En attendant l'été, le comité s'est attaqué à un autre gros morceau, le Carnaval, et, à chaque année, parfait sa technique. Six services de la ville de Québec participent à l'organisation des événements du Carnaval: la police, les incendies, la voie publique, la circulation, les loisirs et parcs, et l'urbanisme. Le tout coûte plus de \$250,000.

Mais la plus grosse part du gâteau va à la police puisque l'événement en est un, à 80 pour 100, de sécurité. Le responsable est le capitaine Jean-Guy Gilbert. Une centaine de policiers seront affectés au service d'ordre pour le défilé de ce soir, tandis que plus de 300 seront en service, samedi soir prochain. Les deux tiers d'entre eux étant alors en heures supplémentaires, les défilés coûteront près de \$150,000 au trésor municipal.

Des traverses d'urgence ont été prévues pour permettre aux camions d'incendie et aux ambulances de circuler sans trop de problèmes, et des parcours secondaires ont été choisis s'il fallait que le parcours principal soit bloqué par un incendie, ou autre désastre. La surveillance policière, ce soir, dans la partie de Charlesbourg où passe plus des deux tiers du parcours du premier défilé de nuit, sera confiée à une soixantaine de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, les policiers municipaux ayant décidé de ne pas faire d'heures supplémentaires pour manifester leur mécontentement relativement à la négociation de leur contrat de travail. Ces policiers seront assistés par une centaine de bénévoles.

Ce soir et samedi prochain, les défilés seront surveillés du haut des airs par un hélicoptère dans lequel prendront place deux observateurs de la SQ et de la police municipale. Leur tâche: voir à ce que les séquences se suivent dans un intervalle raisonnable pour ne pas que les spectateurs se lassent.

Un travail pour 22 employés de ce service, de 4h le matin à 13h cet après-midi, pour l'installation. Une dizaine d'entre eux seront au poste pendant le défilé tandis qu'une autre équipe d'une vingtaine d'hommes

dommagées par la foule enthousiaste. La voie publique, elle, a l'ingrate tâche de passer le balai pendant la nuit pour faire en sorte que le lendemain matin on se réveille comme s'il n'y avait pas eu de "parade". Ce sont généralement de pleins camions de bouillottes et autres "corps morts" que l'on recueille après les réjouissances. Le service des incendies sera en alerte

LE CARNAVAL DE QUÉBEC

les premiers jours du Carnaval, et si une faute est décelée, elle devrait être corrigée immédiatement. Du côté de la CT-CUQ, on prévoit être en mesure de reprendre le service normal dans les heures qui suivront les défilés.

Une trentaine de véhicules supplémentaires seront mis sur la route ce soir et samedi prochain, pour un total d'une centaine. Dix pour cent environ des gens se rendant au défilé utilisent les transports en commun.

Circulation automobile Afin d'éviter toute discussion inutile

par Michel TRUCHON
"Il faut avoir été chargé de diriger la circulation, un soir de Carnaval, pour avoir une idée des raisons et des motifs invoqués par les automobilistes pour tenter de forcer les barrages. Les soirs de défilés, tout le monde semble avoir quelqu'un à aller voir dans les secteurs interdits à la circulation..."

A Québec, interdiction de stationner, aujourd'hui, dans les rues suivantes: 4e Avenue, de Sapinière-Dorion à la 22e Rue; 22e Rue, de la 4e Avenue au boulevard des Alliés; boulevard des Alliés, de la 22e Rue à l'avenue du Colisée; avenue du Colisée, de la rue Boisclerc à la rue Soumande. La circulation sera interdite sur toutes ces rues, à compter de 19h.

Si vous ne voulez pas vous retrouver au centre d'une discussion inutile, il serait peut-être bon que vous sachiez où vous aurez le droit de circuler, ce soir et samedi prochain. A Charlesbourg d'abord, plusieurs rues seront fermées à la circulation à compter de 18h: le boulevard Henri-Bourassa, de la 80e Rue à la 68e Rue; l'avenue Isaac-Bédard en son entier; la 1ère Avenue; la 41e Rue, de la 4e Avenue est à la 2e Avenue ouest.

Samedi prochain, la haute ville de Québec sera interdite à la circulation automobile à compter de 18h, alors que l'on fermera toutes les côtes, sauf pour le transport en commun, les citoyens du secteur qui devront en faire la preuve et les véhicules de secours. La police de Sainte-Foy et celle de Sillery détournera la circulation à la hauteur de l'autoroute du Vallon.

Le deuxième défilé aura lieu dans les rues suivantes: boulevard Saint-Cyrille entre la rue Painchaud et l'avenue Dufferin; avenue Dufferin entre Saint-Cyrille et Grande-Allée; Grande-Allée entre Dufferin et Place Georges-V; Georges-V ouest entre Grande-Allée et Laurier et avenue Laurier entre Georges-V est et Galipault. La circulation y sera interdite dès le début de la soirée.

Enfin, la police tolérera le stationnement de nuit dans les rues de Québec pendant toute la durée du Carnaval. Cette autorisation deviendra nulle dès qu'une chute de neige rendra nécessaire le déblaiement des rues.

Un travail pour 22 employés de ce service, de 4h le matin à 13h cet après-midi, pour l'installation. Une dizaine d'entre eux seront au poste pendant le défilé tandis qu'une autre équipe d'une vingtaine d'hommes

ÉCOLE PIERRE-LAPORTE (Commission scolaire Ste-Croix)

AUDITIONS pour l'année scolaire 1984-85

MUSIQUE CLASSIQUE BALLET CLASSIQUE



Les cours concentration-ballet et concentration-musique classique de l'École Pierre-Laporte sont uniques en leur genre puisqu'accessibles à tous les élèves (garçons et filles) des classes secondaires et résidant au Québec. Ces cours permettent aux élèves de poursuivre dans la même institution leurs études générales régulières en français ainsi qu'un entraînement intensif en ballet ou en musique. ILS S'ADRESSENT ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DESIREUX DE FAIRE UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN DANSE OU EN MUSIQUE CLASSIQUE. Ces programmes se poursuivent au niveau collégial. Ils sont le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'École Supérieure de Danse du Québec, ainsi que l'École de Musique Vincent-d'Indy. Les élèves admis bénéficieront de la gratuité scolaire, et ceux qui devront prendre pension auront droit à une bourse de 1 500\$.

Musique classique:
Préalables: 1re année secondaire: aucun sauf en violon. Les autres années (1 à 4) préalables plus avancés. Aucune admission en secondaire V.

Ballet classique:
Préalables: 1re année secondaire: Filles, 2 ans de ballet garçons, 1 an. Autres années secondaires de 3 à 5 ans.

Dates et lieux d'audition:
QUÉBEC
Le Conservatoire d'Art Dramatique
30, rue St-Denis (salle 100)
Examineur: P. Daniel Seliier
Samedi le 11 février 1984
12:00 heures

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
M. JEAN-GUY THERRIEN (514) 739-6311

AUX MÊMES PRIX QUE L'AN DERNIER.

Chez H&R Block, les prix pour la préparation des déclarations d'impôt fédéral n'ont pas augmenté. Et mieux encore, quand vous faites faire votre déclaration d'impôt fédéral par nos spécialistes, il ne vous en coûte que 5\$ pour faire préparer votre déclaration d'impôt provincial.

La solution H&R BLOCK pour votre impôt

Québec: 522-7121
40, St-Jean (Salaberry)
171, St-Vallier ouest
1049, 3e Avenue (Limoilou)
Galeries de la Canadière

Neuchâtel: Carrefour Les Saules
Place L'Ormière

Ste-Foy: Place Quatre-Bourgeois

Charlesbourg: Lévis: 833-1242
Galeries Charlesbourg
179, St-Georges

Aucun rendez-vous nécessaire

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez:

Sears la Baie

sélectronic

action

—TELE—VIDEO—

ça bouge dans le monde de l'électronique!



MONITEUR TÉLÉ À ÉCRAN PLAT 20"
12C710. Le tout nouveau «FLAT SCREEN» haute résolution pour une image maximum sans distorsion et d'une ultra définition. Câble sélecteur et contrôle à distance. **\$999**

MAGNÉTOSCOPE BÉTA
VCR 3900, avec contrôle à distance en SUPER SPÉCIAL ACTION **\$479**

5 ANS
TÉLÉ-GARANTIE*

CINÉ VIDÉO CLUB GRATUIT

* Nous vous prêtons un téléviseur GRATUITEMENT lors d'une réparation de votre appareil à nos ateliers, au cours des 5 années suivant votre achat chez Sélectronic.

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1re Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoit N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344

UNE OFFRE BONNE POUR LA VIE

12 CONSEILS EN CAS D'URGENCE

Devant l'intérêt suscité par la publication de son dépliant « 12 conseils en cas d'urgence », les ambulanciers Lépine Cloutier l'ont fait rééditer. Vous pouvez dès maintenant vous procurer sans frais un exemplaire de cette deuxième et dernière édition.

Ce guide vous fait part des mesures qui peuvent sauver la vie aux victimes de crise cardiaque, d'épilepsie, de diabète, d'intoxication par narcotique ou par boisson alcoolique, de brûlures, de gelures, d'hémorragies et d'empoisonnement par produits chimiques.

Pour recevoir gratuitement « 12 conseils en cas d'urgence » remplissez le coupon réponse et postez-le à l'adresse indiquée.

CONSEILS EN CAS D'URGENCE
UNE GRACIEUSÉTÉ DES AMBULANCIERS Lépine Cloutier

SCISSORS

SERVICE AMBULANCIER
Lépine Cloutier

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

Service ambulancier Lépine Cloutier ltée
715, rue St-Vallier est, Québec, QC G1K 3P9

Une manne pour les hôtels

par Jean-Charles GRENIER

Après deux années ternes, les établissements hôteliers de l'agglomération urbaine de Québec vont récolter la manne qu'entraîne le Carnaval de Québec et son flot de visiteurs.

Ils atteindront, en effet, dès cette fin de semaine, un taux d'occupation qu'ils n'avaient pas connu en 1982 et 1983. Déjà, le présent hiver, qui a redonné à Québec son titre de "capitale de la neige", ainsi que les premières manifestations de la relance économique, font sentir leurs effets.

Plusieurs établissements hôteliers affichent "complets" pour la deuxième fin de semaine du Carnaval comme l'a révélé, plus tôt

cette semaine, le président Gustav Bamatter de l'Association des hôteliers de Québec et directeur général du Château Frontenac. Quant à la première fin de semaine, qui s'est amorcée hier, un nombre moindre, mais toutefois significatif, d'établissements affichent aussi "complet".

"L'an passé, a indiqué au SOLEIL Gustav Bamatter, rares ont été les établissements hôteliers qui rapportaient un taux d'occupation supérieure à 60 pour 100, au cours du premier week-end du Carnaval."

Plus encore, il semble, selon les prévisions, établies par le président de l'Association des hôteliers de Québec, que le taux d'occupation, durant la semaine, fera un bon

pour la période du Carnaval, comparativement à l'an dernier.

Même son de cloche au service touristique de la Communauté urbaine de Québec qui a dénombré 6,500 chambres d'hôtels, de motels et d'auberges dans l'agglomération urbaine de Québec. Leur porte-parole, Jean Frenette estime, lui aussi, que les conditions climatiques idéales pour le ski profiteront à la période du Carnaval. "Cette année, a-t-il souligné au SOLEIL, on prévoit qu'il n'y aura pas seulement des carnavaliers."

Le Carnaval semble aussi profiter d'une bonne presse à l'étranger, cette année, comme en témoigne l'augmentation du nombre de journalistes de tourisme qui

viendront d'un peu partout réaliser des reportages sur Québec et le Carnaval. On en compte déjà une douzaine pour la première fin de semaine. Ils viennent, notamment, de Dallas et de Houston aux Etats-Unis, de l'Ontario et de l'Allemagne. Quant à la deuxième fin de semaine, cinq journalistes étrangers, spécialisés en tourisme, sont déjà attendus. D'autres devraient venir compléter les rangs.

Le service de logement du Carnaval indique aussi une recrudescence de visiteurs par rapport à l'an dernier. On avait déjà réferé, cette semaine, 6,330 personnes à des établissements hôteliers. Un peu plus du quart de ceux-ci devraient s'amener au cours

de la première fin de semaine tandis que le reste attend la semaine prochaine.

C'est aussi grâce au service de logement du Carnaval si le taux d'occupation des établissements hôteliers connaît une augmentation sensible en 1984. Marlène Paquet, du service de logement, a précisé au SOLEIL que l'on privilégiait ces établissements. Ce mandat ne manque d'ailleurs pas de susciter un accueil favorable chez les hôteliers comme l'a souligné le président de l'association rappelant "certains grimements de dents par le passé".

L'an dernier, les visiteurs, dont le nombre avoisine les 150,000 au cours du Carnaval, ont dépensé

\$12,8 millions, selon une étude réalisée par la maison Cossette. Cela équivaut à près de 70 pour 100 de toutes les dépenses liées aux manifestations carnavalesques. Les frais de logement ont atteint alors quelque \$2,2 millions tandis que la restauration accaparait \$5,4 millions.

Les hôtels, dont le prix des chambres oscille entre \$25 et \$120, verront augmenter leurs revenus grâce à l'affluence des visiteurs et grâce aussi à la plus grande libéralité de ceux-ci qui s'offrent des repas davantage raffinés comme a pu l'observer le président Gustav Bamatter de l'Association des hôteliers de Québec.



Habitant tous l'île aux Grues, chacun des membres de l'équipe championne de 1983, participe à la course depuis une quinzaine d'années.

La course en canot

Les champions de 1983 affrontent déjà les glaces

par Lise LACHANCE

L'équipe gagnante de la course en canot de l'an dernier, dans la catégorie professionnelle, vient de quitter les parages de l'île aux Grues (en face de Montmagny) pour affronter les eaux coulant au pied du cap Diamant.

"Le défi est d'autant plus grand que nous étions les champions du Carnaval 1983", affirment au SOLEIL les cinq membres de l'équipe du capitaine André Gazé, rencontrés au bassin Louise.

Une partie de plaisir

Le groupe formé — outre M. Gazé — de Gilbert Lavoie, Henri-Louis Lebel, Gilles et Noël Gagné, s'entraîne à l'île aux Grues, où tous habitent. Mais après quelques semaines de pratique à raison d'une heure par jour, cinq jours par semaine, ils ont décidé de se familiariser avec les conditions qui seront les leurs le 12 février, alors que 6 à 8 équipes (le nombre exact sera connu officiellement lundi) leur feront la lutte. Une lutte qu'ils qualifient toutefois d'amicale, la

course constituant, pour ces hommes nés et élevés au bord de la mer, une partie de plaisir.

Chacun participe à la course du Carnaval depuis une quinzaine d'années mais, comme groupe, ils en sont à leur huitième compétition ensemble. Ils ont gagné près d'une fois sur deux: en 1979, 1980 et 1983. L'an dernier, ils ont effectué la traversée du fleuve en 40 min. 30 sec.

Il ne s'agit pas là, cependant, d'un record à battre. Bottés de leurs cuisardes de caoutchouc, auxquelles ils ajoutent ce qu'ils appellent des "grap-pins" (des crampons retenus par des lanières), ils expliquent: "On ne peut comparer une course à une autre. La performance dépend toujours du courant, des glaces, du vent. Par exemple, en 1979, nous avions remporté le trophée en 29 minutes tandis que, l'an dernier, il a fallu 11 minutes de plus."

Si l'équipe commanditée par Gaz Inter-Cité et Béton Orléans fait preuve d'une telle constance dans sa participation au Carnaval c'est que, l'hiver,

elle est d'une disponibilité totale. Elle est constituée de trois journalistes (dont deux travaillent dans un domaine de chasse et de pêche), d'un fromager et d'un ouvrier de la construction. L'entraînement pour la course, les amuse et les garde en forme. "On a toujours hâte au lendemain pour essayer de faire mieux!" lance un des coureurs, traduisant ainsi son désir de dépassement et celui de ses compagnons.

Améliorations souhaitées

L'équipe du capitaine Gazé se montre avare de commentaires au sujet des améliorations à apporter à la course. Elle avoue, toutefois, que les coureurs auraient bien besoin d'une passerelle au bassin Louise pour leur faciliter la tâche lorsqu'ils pratiquent. A l'heure actuelle, la seule façon pour eux de mettre leur embarcation à l'eau est de la lancer par-dessus le quai, avec des cordes. La seule aide dont ils disposent leur est fournie le jour même de la course: une grue est alors mise à contribution.

Bureau National de Placement

FCSCQ MEO
DE NOMBREUX POSTES DE SUPPLÉANTS SONT ACTUELLEMENT VACANTS
DANS DIVERSES RÉGIONS DU QUÉBEC

Conditions d'admissibilité

Afin d'occuper un des postes de suppléants énumérés ci-dessous, il faut:

- Être un enseignant qui est en disponibilité ou qui peut le devenir par suite d'une substitution en vertu de la clause 5-3.30 des dispositions constituant des conventions collectives;
- Être un enseignant permanent qui peut se prévaloir d'un transfert des droits en vertu de la clause 5-4.03 des dispositions constituant des conventions collectives;
- Répondre à l'un des trois critères de capacité définis à la clause 5-3.19 le rendant apte à enseigner à titre de suppléant au primaire.

Lieux de travail

RÉGION	COMMISSION SCOLAIRE	LOCALITÉ (1)	CHAMPS D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE DE POSTES
01 Bas-Saint-Laurent — Gaspésie Gaëtan Loof (418) 722-3604	Restigouche	Matapédia	3	1
	La Mitis	Mont-Joli	3	2
	La Neigette	Rimouski	3	1
02 Saguenay — Lac-Saint-Jean Jean-Marc Simard (418) 547-9326	Arvida	Arvida	3	1
	Jonquière	Jonquière	3	1
	La Vallière	Saint-Félicien	3	1
	Vallée-de-Mistassini	Mistassini	3	1
03 Québec Claude Mathieu (418) 643-7934	Saint-Joseph	Saint-Joseph-de-Beauce	3	1
	Ancienne-Lorette	Ancienne-Lorette	3	1
	Des Basques	Trois-Pistoles	3	1
	Des Frontières	Sully	3	1
	Jean-Chapais	Saint-Pascal	3	1
	Témiscouata	Cabano	3	1
	La Pocatière	La Pocatière	3	1
	Trois-Saumons	L'Islet-sur-Mer	1, 2, 3	1
	Portneuf	Donnacona	2, 3	1
	Grand-Bois	Saint-Marc	2, 3	2
04 Trois-Rivières Bertrand Bellemare (819) 376-3711	Prince-Daveluy	Princeville	3	1
	Jean-Rivard	Plessisville	3	1
05 Estrie Aurélien Rodrigue (819) 565-9777	Drummondville	Drummondville	3	1
	La Sapinière	East-Angus	2, 3	1
	Magog	Magog	3	2
	Lac-Mégantic	Lac-Mégantic	2, 3	1
	Morilac	Winsor	3	2
	Sherbrooke	Sherbrooke	3	2
	Granby	Granby	3	1
Provençal	Saint-Césaire	3	1	
Waterloo	Waterloo	3	1	
06.2 Longueuil André Pinard (514) 873-2132	Sorel	Sorel	3	2
	Tracy	Tracy	3	1
	Saint-Exupéry	Longueuil	3	2
	Jacques-Cartier	Longueuil	3	7
	Varenes	Varenes	3	3
	Greenfield-Park	Greenfield-Park	3	1
	Île-Perrot	Île-Perrot	3	1
	Vaudreuil	Vaudreuil	3	2
	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	3	4
	Valmont	Saint-Hyacinthe	3	1
	Huntingdon	Huntingdon	3	2
	Valleyfield	Valleyfield	3	2
Des Moissons	Beauharnois	1, 3	2	
07 Outaouais-Hull Fernand Côté (819) 771-0373	Aylmer	Aylmer	1, 3	2
	Champlain	Gatineau	3	2
	Outaouais-Hull	Hull	3	3
08 Abitibi — Témiscamingue Hubert Gauthier (819) 764-3257	Rouyn-Noranda	Rouyn	3	4
	Lac-Témiscamingue	Ville-Marie	3	4
	Amos	Amos	3	3
	Barraute-Senneterre	Senneterre	3	2
	Joutel-Matagami	Matagami	3	1
	Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	3	1
	Malartic	Malartic	3	1
Val-d'Or	Val-d'Or	3	4	
Chibougamau	Chibougamau	3	2	
09 Côte-Nord Marc Carbonneau (418) 589-5748	Bersimis	Forestville	3	1
	Port-Cartier	Port-Cartier	3	1
	Sept-Îles	Sept-Îles	3	2

Échéance: 15 février 1984.

Prière de s'adresser aux secrétaires exécutifs des Bureaux régionaux de placement dont les noms apparaissent sous le nom des régions administratives.

(1) L'enseignant sera appelé à travailler dans cette localité, siège social de la commission scolaire, ou dans une localité environnante.



ça bouge dans le monde de l'électronique!



télécouleur
STÉRÉOPHONIQUE 999\$

KV-1956R. Télécouleur 20" Trinitron, stéréophonique, contrôle à distance, câble sélecteur 169 canaux intégré, 2 haut-parleurs haute fidélité 2 voies.

PROFITEZ DU
SERVICE
5 ANS
TELE GARANTIE*

Beta
B

MAGNÉTOSCOPE BÉTA

SL-2405. Chargement et commande frontaux, recherche d'image à haute vitesse, minuterie 3 jours/21 interventions, syntonisation expresse à 14 touches, câble sélecteur.

649\$

CINÉ VIDÉO CLUB GRATUIT

GRATUIT

1 cassette vidéo L-250 gratuite à l'achat de 3 cassettes vidéo L-750 au bas prix de 49,95\$

TÉLÉCOULEUR 20"

KV-1932. L'image fidèle aux couleurs réalistes Trinitron, sélecteur de canaux électronique.

689\$



* Service avec prêt d'un télécouleur GRATUIT pendant 5 ans suivant votre achat chez Sélectronic.

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1re Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

LE CARNAVAL DE QUÉBEC



Bal des courtisanes...

Les mille et une nuits des courtisanes, se sont prolongées jusqu'aux petites heures ce matin, dans bien des cas sans doute. Cette captivante célébration du Carnaval de Québec, qui débutait, hier en soirée, au Centre municipal des congrès a certainement permis à plus d'une belle de solliciter les compagnons de son goût!

Le Soleil, André Pichette

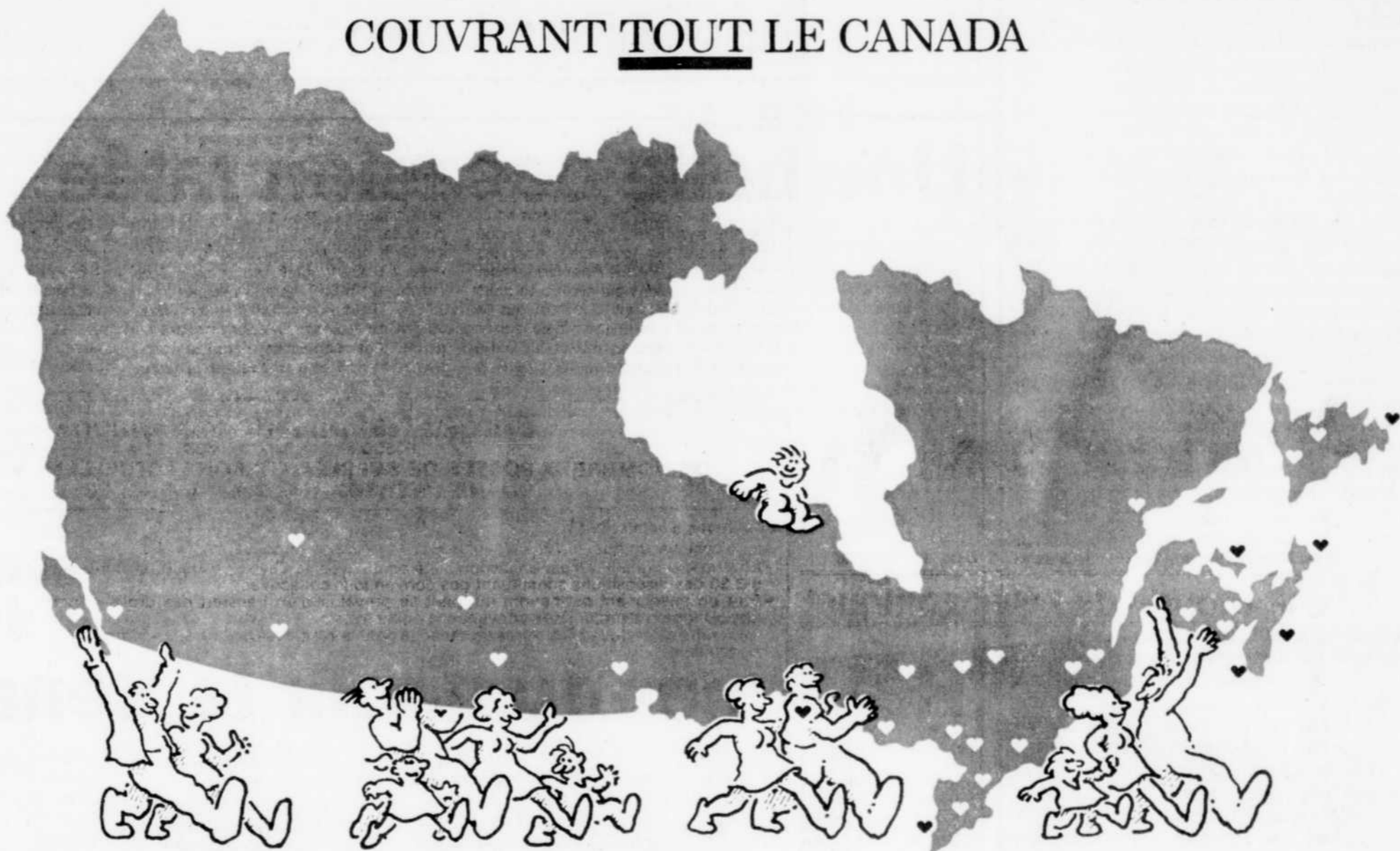
En l'honneur de "reine Marie-Claude"!

La reine du 30e Carnaval de Québec a commencé son règne de façon resplendissante, hier soir, au Château Frontenac, où se déroulait le bal à sa splendeur. Marie-Claude, duchesse de Champlain, a été désignée par le sort, jeudi soir.

Le Soleil, André Pichette

POURQUOI SE CONTENTER D'UN PETIT SOLDE QUAND IL YA UN GRAND SOLDE DE PLACES

COUVRANT TOUT LE CANADA



UN SOLDE DE PLACES D'AIR CANADA, C'EST IMBATTABLE!

ALLER-RETOUR À COMPTER DE

MONTREAL **68\$**

OTTAWA **78\$**

TORONTO **107\$**

HALIFAX **131\$**

CALGARY OU EDMONTON **303\$**

VANCOUVER **356\$**

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS TARIFS REDUITS POUR D'AUTRES DESTINATIONS CANADIENNES.

C'est imbattable, parce qu'Air Canada a plus d'avions reliant plus de villes à des intervalles plus réguliers que toute autre compagnie aérienne au pays.

Et quand Air Canada fait un solde de places, ça vaut pour tout son réseau canadien, pas seulement pour quelques liaisons, mais pour plus de 130, d'un océan à l'autre.

Résultat: des économies importantes et toujours le même excellent service (l'enregistrement de deux bagages et des repas délicieux... à l'heure des repas!). Quand Air Canada vous propose une aubaine, il faut en profiter.

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada sans délai au 692-0770.

Conditions: Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux vols dont les départs ont lieu les mardis, mercredis, jeudis et samedis, du 16 janvier au 8 mars 1984. Les lundis, vendredis et dimanches, certains tarifs sont légèrement supérieurs. Pour les vols s'effectuant du 9 mars au 30 avril 1984, communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada. Les réservations doivent être faites au moins 14 jours à l'avance. Les billets doivent être émis dans les trois jours suivant la réservation, au moins 14 jours avant le départ. Durée minimale du séjour: 7 jours; durée maximale du séjour: 30 jours. Le nombre de places étant limité, il se peut que certains vols soient complets. Taxe canadienne de transport en sus. Aucun remboursement ni aucune modification autorisée après l'émission des billets. Les retours doivent avoir lieu au plus tard le 30 mai 1984.

AIR CANADA



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Redacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Comme une assurance religieuse



Jacques dumais

Arrivée un peu en catastrophe, jeudi, à la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, la Commission des droits de la personne du Québec a remis en question de manière assez convaincante les fondements même de la réforme Laurin en matière de confessionnalité scolaire.

Cette réforme est porteuse de discrimination parce qu'elle consolide le pouvoir des catholiques et des protestants au détriment des minorités d'autres confessions. De plus, elle laisse à une majorité de parents le soin de reconformer démocratiquement le statut confessionnel d'une école comme si la liberté de conscience était collective avant qu'individuelle.

La confessionnalité scolaire polarise le Québec depuis plusieurs années. Les intégristes religieux comme les radicaux de la laïcité continuent d'ailleurs de pourfendre la réforme Laurin. Les premiers soutiennent que les évêques se font avoir tandis que les seconds prétendent que le gouvernement s'agenouille devant l'épiscopat. Ministériels et libéraux se bornent à jouer à l'autruche dans ce débat.

La Commission des droits de la personne reconnaît toutefois que la réforme Laurin constitue une amélioration à ce chapitre car, à tout le moins, elle troque le régime d'exemption de l'enseignement religieux pour le régime d'options et protège mieux la liberté de conscience des enseignant(e)s. Ajoutons que le consensus social établi autour de commissions scolaires linguistiques et non plus confessionnelles s'avère déjà un jalon évolutif important.

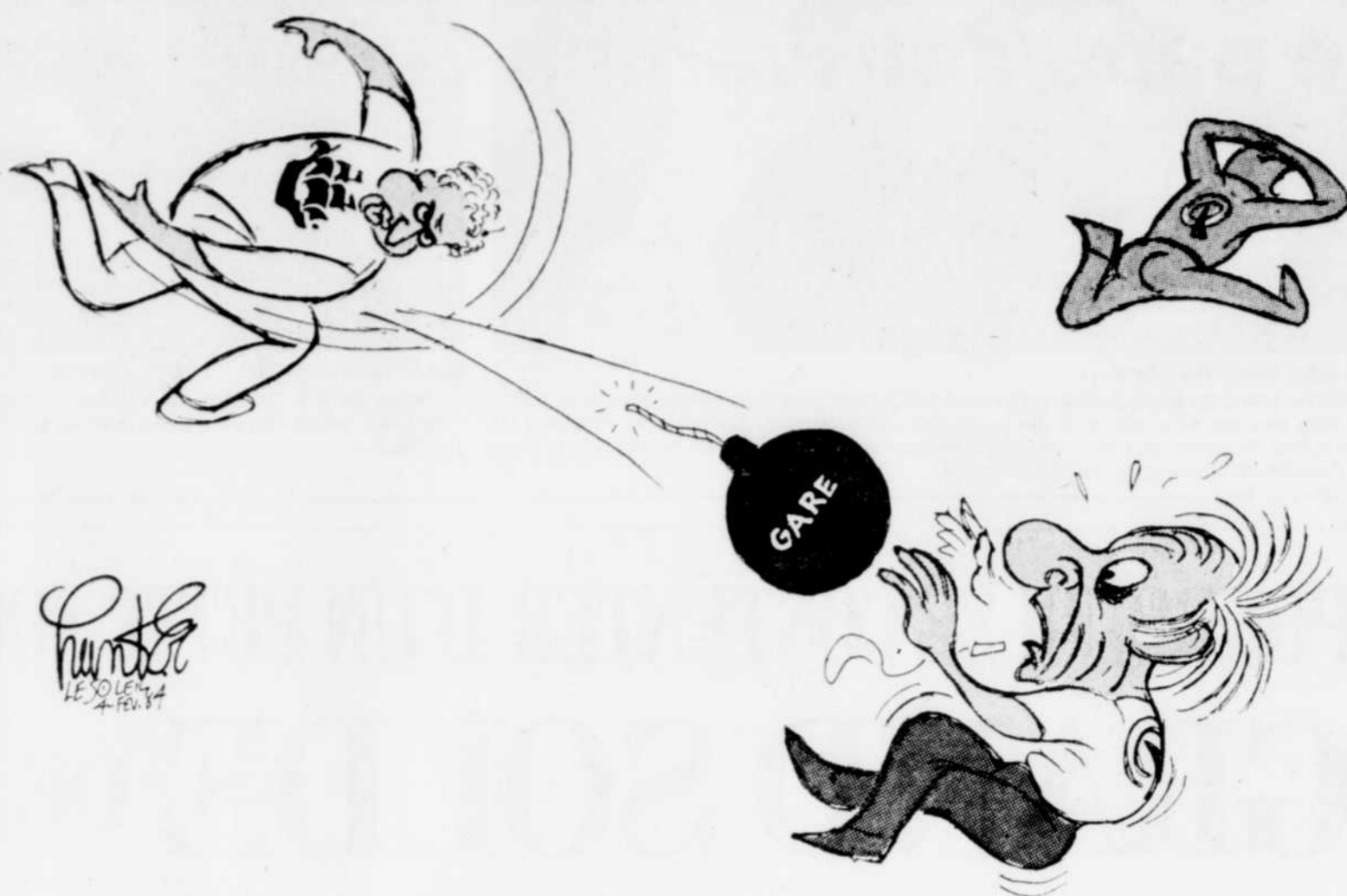
Les minorités n'en demeurent pas moins tributaires d'une majorité tolérante ou alors carrément intolérante. Sur un autre front, le rejet du fait français par 75 pour 100 des anglophones du Manitoba incite à la réflexion. Si le gouvernement manitobain ne jouait pas son rôle essentiel d'arbitre à cet égard, une minorité entière continuerait de vivre dans l'ostracisme décrété, par voie référendaire, par une majorité.

Dans une école dite publique, commune ou unique, le contribuable musulman ou autre paye les mêmes taxes qu'un catholique ou qu'un protestant mais il ne jouit pas des mêmes services. A la limite, il baignera dans tout un projet éducatif collant aux valeurs d'une confession dominante qu'il ne partage pas. C'est a priori discriminatoire.

Bien sûr, et cela la Commission des droits de la personne ne le souligne pas assez, une majorité ne peut se payer des écoles multiconfessionnelles à l'infini et elle a aussi le droit de se choisir une école à l'étiquette de son choix. La constitution d'un autre siècle reconnaît d'ailleurs ce droit aux catholiques et aux protestants.

Mais en vertu du projet de loi 40, l'école confessionnelle perdurera malgré une pratique religieuse de la majorité qui varie de 10 à 30 pour 100. La baisse de natalité chez les catholiques ne sera compensée, dans le futur, que par le poids de Québécois(es) de nouvelle souche et de confessions autres. On peut même imaginer que majoritaires aujourd'hui, les catholiques seront minoritaires demain.

Pourquoi, dans ce contexte, l'école québécoise dont ce n'est pas la mission première continuerait-elle de transmettre des valeurs religieuses vaguement prédominantes en lieu et place de la paroisse? Comme une assurance tous risques!



LA BALLE EST DANS L'AUTRE CAMP.

bloc-notes

Une belle occasion ratée

Le juge Denys Dionne, ancien président de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), a été nommé coroner "ad hoc" pour procéder à une enquête publique sur la fusillade de Rock Forest, survenue le 23 décembre, et qui a coûté la vie à Serge Beaudoin.

Une nomination qui, dans les circonstances exceptionnelles que constitue cette affaire, devrait s'avérer fort réconfortante, si l'on tient compte de la grande expérience et des éloquents états de service du juge Dionne en matière d'en-

quête policière.

D'autant plus qu'il était impérieux, dans l'intérêt de la population, de la famille de la victime et des policiers concernés, que l'on veuille démontrer vouloir faire publiquement toute la lumière sur cette invraisemblable méprise policière et prendre tous les moyens d'en éviter la répétition.

Car le drame de Rock Forest sort de l'ordinaire. Ce ne sont pas seulement quelques policiers qui y sont mêlés, mais au moins deux services de police. On ne peut plus présumer qu'il s'est agi d'actions individuelles ou

seulement d'une opération policière. Il ne peut être question de rechercher uniquement la responsabilité. Il faut rechercher les causes profondes qui ont amené à cette aberrante conclusion.

Voilà pourquoi la tâche du nouveau coroner n'est pas facile, dès le départ, et apparaît même entravée en quelque sorte en vertu des normes restreintes à l'intérieur desquelles il devra oeuvrer. On se demande surtout si la "vieille" loi des coroners, la nouvelle n'étant pas en vigueur, sous laquelle il agira, est appropriée et suffisante pour lui permettre

de prendre une vue complète des faits, tirer les conclusions qui s'imposent, aller, en somme, au fond de cette tragique "erreur".

Ce qu'il eût incontestablement fallu, de par la nature particulière et énorme de cette affaire, c'est une enquête publique de plus grande envergure. L'occasion était unique. On l'a ratée. Reste à souhaiter que la compétence du nouveau coroner ouvre naturellement la voie à une telle entreprise.

Paul LACHANCE

Réformer ou abolir le Sénat?

Le Comité mixte des députés et sénateurs sur la réforme du Sénat a publié, cette semaine, un rapport final dénué de toute surprise: comme on le lui avait demandé, il propose... une réforme du Sénat.

Il ne fallait pas s'attendre à une tentative de suicide de la part de cette instance antidémocratique censée défendre, depuis 1867, les intérêts strictement régionaux contre une Chambre des communes vouée à la promotion des questions dites nationales.

Le comité présidé par le sénateur franco-manitobain

Gildas Molgat et le député Paul Cosgrove, survole en une seule page l'étude des mérites même de l'existence du Sénat. Avant de se lancer dans des tournées pan-canadiennes, de provoquer une discussion publique sur un possible amendement constitutionnel, il faudrait se demander sérieusement si une deuxième Chambre peut jouer un rôle essentiel.

La prolongation du rôle de représentation régionale du Sénat signifierait en réalité la poursuite d'une oeuvre inutile: les sénateurs de la petite province de l'Île-du-Prince-Édouard ont-ils fait plus pour leurs électeurs que

les députés qui la représentent?

Le rapport Molgat-Cosgrove fonde le maintien du Sénat sur sa fonction de conseiller serein et d'enquêteur objectif "parce que l'esprit de parti y est ordinairement moins vif qu'aux Communes et parce que les sénateurs ont plus de temps à y consacrer".

Pourtant, le comité recommande de rendre le Sénat électif: il sombrerait alors tout aussi sûrement que les Communes dans l'esprit de parti, et les loisirs prolongés dont jouissent en ce moment les sénateurs passeraient à s'occuper des

intérêts particuliers de leurs électeurs qui exigeraient alors des comptes de leurs élus. Et va pour le temps libre!

Par ailleurs, la proposition d'un droit de veto linguistique pour la minorité francophone relève d'un autre siècle: il n'existe plus de droit de veto au Canada, et aucune espèce de menace législative ou politique ne plane sur le statut du français dans les domaines de compétence fédérale. Et les sénateurs ne pourront rien contre certains esprits francophobes.

Raymond GIROUX

le mot du rédacteur en chef

Taire un fait... dans l'intérêt public



Claude masson

Une informatrice anonyme téléphone au SOLEIL. Elle relate au journaliste Michel Truchon le fait qu'un homme dans la quarantaine, marié et père de famille, a attenté à la pudeur d'un garçonnet de 11 ans.

La dame ajoute, au surplus, que l'individu est membre d'un organisme voué à la jeunesse, ce qui rendrait l'acte d'agression sexuelle plus grave encore.

Les recherches du journaliste Truchon débloquent. Vérification faite, un mandat d'arrestation a bel et bien été émis contre l'adulte concerné. Autre fait vérifié: l'homme a comparu en cour des sessions de la paix et il a plaidé non coupable. Son procès a été fixé en mars.

L'information reçue de la lectrice anonyme est donc exacte. Le fait devient public puisque soumis aux tribunaux; d'ailleurs, quelques agents de police ont refilé l'information à quelques journalistes du domaine judiciaire.

LE SOLEIL a décidé de retenir cette information, de taire la nouvelle que nous avons pourtant le droit de publier. Pourquoi la taire? Autocensure? Pressions indues exercées sur le journal? Ordonnance décrétée par un juge? Non.

Après une série de consultations tant auprès de l'organisme concerné qu'auprès du Comité de protection de la jeunesse et à la suite d'une mûre réflexion, la direction de la rédaction du SOLEIL a pris la décision de ne pas révéler cette information au grand jour pour les motifs suivants:

- l'adulte pédophile constitue un cas exceptionnel au sein de l'organisme en question;
- immédiatement après la

connaissance des faits, il a remis sa démission comme membre de l'organisme et, s'il ne l'avait fait, les dirigeants de l'organisme auraient eux-mêmes pris l'initiative et rapidement;

- les critères d'admissibilité et d'évaluation des membres de cet organisme sont nombreux, sérieux et passablement étanches pour éviter que des pédophiles y soient acceptés. Comme dans tout groupe, il y a toujours des exceptions, malheureuses dans ce cas;

- le fait même de publier ce "cas" en détails risquerait de nuire gravement sinon de tuer complètement l'organisme qui joue par ailleurs un rôle important auprès de la jeunesse;

- le fait de publier l'identité de l'individu, sans nommer l'organisme, aurait eu des effets sur toute la famille de ce dernier mais aussi sur l'ensemble des multiples organismes qui se dévouent pour les jeunes.

L'intérêt public nous apparaît mieux servi en gardant sous silence cette information. Il ne servirait à personne, ni à l'individu, ni à l'organisme, ni à notre quotidien de révéler toutes les facettes de ce fait à l'opinion publique. C'eût été de notre part davantage faire preuve de curiosité publique que d'intérêt public de publier.

D'autres média d'information, écrits ou électroniques, ont décidé d'emboîter le pas et de taire aussi ce fait divers.

Les journaux, la radio et la télévision s'interrogent régulièrement sur des situations semblables, sur l'intérêt de publier ou non telle information "croustillante", "sensationalnelle".

A cette fin, LE SOLEIL a confié à un groupe de trois journalistes reconnus, extérieurs à notre journal, la tâche d'étudier les diverses facettes de la publication des noms dans le journal, par exem-

ple d'un accusé, d'un témoin important à une enquête du coroner, d'un condamné à une peine mineure, d'un adulte arrêté pour grossière indécence, etc... Nous vous ferons part des résultats et des décisions qui seront prises à ce sujet bientôt.

Bien sûr, dans le cas présent, en lisant cette rubrique, des parents s'interrogent sur l'affiliation de leurs enfants ou de leurs jeunes à telle ou telle organisation, à telle ou telle association, à tel club ou à telle équipe. Tant mieux.

Compte tenu du grand courant de liberté que possède notre société, les parents doivent être vigilants, de façon permanente, par rapport aux fréquentations des leurs.

Si la seule mention d'un "cas" comme celui cité plus haut provoquait une nouvelle réflexion tant des parents que des jeunes et à leur adhésion à des groupements, ce serait socialement sain et heureux.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Le pape doit venir à Gaspé

Au sujet de cette éventuelle visite du pape à Gaspé, il n'y a pas que les Gaspésiens à l'heure actuelle qui en voient le bien-fondé. Je suis persuadé qu'un mouvement de masse peut surgir à travers tout le Québec simplement en informant comme il faut le public au sujet des deux événements historiques qui se sont déroulés sur le territoire de ce qui devait devenir plus tard la péninsule gaspésienne et l'Église de Gaspé.

Aujourd'hui, je sentais le besoin d'exprimer ceci au président du comité pour la visite du pape à Gaspé (comité sur lequel j'ai eu l'honneur de siéger pendant quelques mois). Tout en vaquant à différentes occupations cet après-midi, mon imagination m'a transporté jusqu'à Percé où dans le cadre des Fêtes 1534-1984 pourrait être simulé en juin ou juillet, l'arrivée de Mgr François de Laval, la célébration des confirmations nombreuses qu'il fit, célèbres événements entre tous de notre histoire ecclésiastique. Et par conséquent, toute notre population serait à la fois informée et du même coup sensibilisée à ce fait des plus majestueux, lequel ne milite-t-il pas aussi en faveur d'un arrêt à Gaspé de sa sainteté Jean-Paul II en septembre?

Allons donc! Que l'on n'aille pas me faire croire par-dessus le marché que ce moyen de transport qu'est l'hélicoptère comporte trop de risques... Aux États-Unis, Jean-Paul II n'a pas craint d'improviser malgré un oraire chargé: il s'est fait transporter en hélicoptère chez un fermier, un autre geste de sa part encore plus puissant que des discours.

Les Gaspésiens savent que des faits pleinement établis sont exposés à la vue de tous à la galerie de leur patrimoine. Oui, des faits sont là que personne ne

peut démentir quand bien même l'AEQ (Assemblée des évêques du Québec), la CECC (Conférence des évêques catholiques du Canada), le fédéral et le provincial voudraient se les approprier. Quelque chose nous appartient en propre, à nous Gaspésiens, et qu'on ne parviendra jamais à aménager dans le bassin Louise à Québec...

La bataille de la Grande Hermine à ce moment-ci mériterait d'être reprise. Celle-ci mouille "politiquement" sur la Saint-Charles parce qu'elle y aurait passé un hiver selon les annales de notre Malouin. Mais, souvenons-nous... (et même si c'était par hasard...) qu'elle mit d'abord le cap sur les côtes de Gaspé et vint mouiller dans la baie du même nom.

Si l'on croit que c'est à Gaspé que tout a commencé, agissons en conséquence! Alors, l'itinéraire du pape ne mérite-t-il pas d'être repensé? Une belle occasion se présente... Rome vient de refuser l'itinéraire tel que proposé par les responsables de l'organisation de sa visite au Canada.

Il est une double question que je me pose: Jean-Paul II à Rome, par nos évêques du Québec, a-t-il vraiment été mis au fait des événements marquant notre propre histoire religieuse? Le respecte-t-on assez celui qui tient tant à donner un caractère pastoral à toutes les visites qu'il effectue à travers le monde?

Le comité Jean-Paul II avec Julien Leblanc à sa tête, va présentement jusqu'à proposer au pape ce geste symbolique: planter de nouveau une croix à Gaspé, cette fois par le vicaire du Christ lui-même, ne serait-ce pas plein d'une signification profonde?

Même si l'Année Sainte sera vraisemblablement terminée en

septembre, cette journée de la venue à Gaspé de Jean-Paul II marquerait aux yeux des catholiques l'un des temps les plus

forts de la Rédemption. Qu'on se le dise!

Sylvain Richard, curé Marsoul (Gaspé)



La croix rappelant l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé.

Des comparaisons...

De ce temps-ci on parle beaucoup des dépenses occasionnées par la visite du pape.

Certains articles parus dans les journaux — LE SOLEIL et Le Devoir — sont remplis de critiques désobligeantes à l'égard des organisateurs, et très irrévérencieuses envers la personne même du pape.

C'est curieux. Les auteurs de ces articles ne disent pas un mot de toutes les sommes d'argent qu'il en coûte aux citoyens pour toutes les réceptions des chefs d'Etat: du premier ministre de Chine (superspectacle, banquet dans l'hôtel le plus huppé d'Ottawa), du président des États-Unis, du premier ministre d'Angleterre, et de tant d'autres.

Quel est le prix de tous les voyages actuels du premier mi-

nistre du Canada, à travers le monde entier?

De plus, les visites d'un pape au Canada et au Québec sont bien rares: c'est la première fois dans toute l'histoire de notre pays!

Ce n'est pas le pape qui veut tous ces déboursés d'argent. C'est la population elle-même qui tient à lui faire le meilleur accueil possible. Car il est le plus illustre de tous les personnages de ce monde.

Les évêques n'obligent personne à fournir. Chacun décide librement la mesure de sa contribution.

C'est un très grand honneur pour tous les Canadiens et Québécois de recevoir une telle visite. Un événement inoubliable.

Roland Girard Lac-Bouchette

Arts et spectacles Solange accroche

(A François Godbout dont la lettre est parue samedi, le 21 janvier. Il est le frère de Lucie Godbout, coauteure avec Jocelyne Corbeil de "Solange passe", une pièce de théâtre créée pour Pierrette Robitaille, présentée au Théâtre de La Bordée jusqu'au 4 février.)

Lucie n'est pas ma sœur, Jocelyne non plus. Mais la Solange qu'elles ont créée pour Pierrette Robitaille aurait bien pu l'être!

Solange m'a rappelé tant de souvenirs, de lieux communs de mon enfance... Que dis-je, de mon enfance? De tout ma vie! A croire que nous avons eu la même mère, le même entourage! Solange m'a fait rire, elle m'a rendue triste, elle m'a fait réfléchir.

Lucie et Jocelyne ont cette façon d'écrire qui réussit à nous faire réfléchir sérieusement... avec légèreté. Ça n'a rien à voir avec l'humour de Yvon Deschamps. Clémence aurait bien pu être leur cousine, et Louise Dussault, leur mère, ou vice versa.

Domage que Martine (R. Corrivault, critique de théâtre pour LE SOLEIL) n'ait pas tellement apprécié. Ni le texte, ni le jeu. Je ne la comprends pas. Les critiques, ça devrait être comme la pluie pour les légumes, ça devrait faire pousser... les comédiens(nes), les auteurs(es), pas les écraser, et vider les salles de spectacles!

Ça me rappelle "Enfin duchesses", écrit et joué par Les folles alliées dont font partie Lucie et Jocelyne. Ce spectacle traitait du phénomène des miss avec beaucoup de justesse, et du respect pour les filles-reines d'un jour. Et c'était drôle! Avant de voir ce spectacle, je pensais que ça ne se pouvait pas rire de ce qui était oppression à combattre et lutte à mener. J'avais "le féminisme pas mal triste!".

Mais savais-tu, François,

que ce spectacle a mérité les louanges de tous les critiques de théâtre de Montréal? Mais, à Québec, Martine avait écrit dans sa chronique (LE SOLEIL, 20 janvier 1983) que c'était "un bon petit spectacle". Et elle mentionnait tant et tant de choses qu'il aurait fallu reprendre, par-faire, corriger... que ça ne donnait pas du tout le goût d'aller voir ça, si ce n'est pour se réchauffer les pieds pendant le Carnaval! Une chance que ma voisine m'en a parlé, j'y serais jamais allée!

Quand je pense que le texte de "Enfin duchesses" sera publié sous peu! (Le savais-tu?) Bientôt, j'en suis certaine, ce spectacle sera repris par d'autres troupes partout à travers la province...

Nicole Pomerleau, une alliée des Folles Québec

Enfin quelqu'un qui se décide à dire qu'un spectacle lui a plu. A force d'entendre les autres spectateurs se plaindre, je me demandais si quelqu'un à Québec, à part moi, aimait ça, le théâtre. Parce que oui, j'aime ça et c'est pour cette raison que je ne me contente pas de dire "c'est bon, allez-y" ou "j'aime pas ça, n'y allez pas". Comme la plupart des gens, il faut qu'un spectacle "m'accroche", me touche ou me choque. Je ne crois pas à la prétendue "objectivité": même les anges ont un parti pris... et je ne suis pas un ange. Et dans un spectacle, j'aime qu'on ait plus qu'une bonne idée et une manière légère de l'exprimer. Le "théâtre", c'est plus que ça et on l'oublie un peu trop souvent. La critique ne juge pas, elle émet une opinion: ne méions pas les genres. Et écrivez-nous plus souvent: votre opinion vaut bien la mienne.

Martine R.-CORRIVAULT

La radio

Situation difficile pour CHRC

Depuis bien des années, j'écoute la radio de CHRC. Je l'ai adoptée tout jeune, car j'ai été habitué à ce poste. Donc, je puis me considérer comme un auditeur plus que fidèle.

Depuis plusieurs mois, la situation s'est grandement détériorée. Les départs d'employés se sont succédés. CHRC ressemble à un bateau qui a des avaries et qui risque à tout moment de s'échouer. CHRC est le monument de la radio à Québec, et de voir ce qui leur arrive aujourd'hui est désolant. Eux qui ont été les "numéro un" pendant bien des années, eux qui ont connu la gloire, c'est malheureux de constater à quel point ils ont perdu de leur popularité. Mais, ils ont couru après.

Tout a commencé avec le

départ d'André Arthur pour CJRP. Là, les cotes d'écoute ont baissé. Pourtant, les dirigeants auraient dû y penser mille fois avant de le laisser partir. Pensaient-ils que sans lui, ils resteraient premiers? Tout le monde sait que Arthur représente la plus grande valeur radiophonique à Québec, tant sur le plan de popularité, que sur le plan des revenus qu'il peut apporter à une station de radio. CHRC contre-attaquait avec l'engagement de leur ancien morning-man, Michel Montpetit.

Mais, Montpetit, après quelques semaines, leur faisait faux bond et signait avec CJRP lui aussi. Clément Tardif, nouvellement, allait lui aussi à CJRP. Ensuite, CHRC faisait signer Paul Paquin, qui, auparavant,

était le morning-man de CFLS. Paquin demeura à CHRC plusieurs mois, puis, un bon matin, on apprend qu'il est retourné à son ancienne station CFLS, pour une raison floue.

Mon journaliste favori aux nouvelles, André Poisson, donnait sa démission dernièrement de CHRC. Il disait que la situation était pénible, intenable, qu'il y était difficile de travailler, à cause de la réduction apportée aux effectifs, aux nouvelles. D'ailleurs, CHRC présente régulièrement à chaque soir de la semaine, des bulletins de nouvelles qui sont enregistrés plusieurs heures à l'avance.

Pendant la nuit, CHRC et CHOI-FM diffusent ensemble pour question d'économies certainement. Les seules valeurs su-

res qui restent: les Lavoie, D'Anjou, Paillé, Bélisle, Giguère (Lucille), Nap Gariépy et Françoise Laroche-Roy, resteront-ils à CHRC?

Tout récemment encore, Marc Simoneau allait retrouver son ami Arthur, à CJRP. Simoneau était, selon moi, l'animateur sportif le plus crédible. CHRC n'a pas été chanceux non plus avec le décès de Roc Prou.

Qu'arrive-t-il donc à CHRC? Sont-ils en difficultés financières comme on en entend parler? Les auditeurs fidèles de CHRC aimeraient bien être rassurés, ou ils feront comme bien d'autres, ils adopteront CJRP. Il semble que le fond du fossé n'est pas loin d'être atteint pour CHRC...

Gaëtan Grenier Beauport

Cupidon au service du fédéralisme!

Monsieur le rédacteur,

J'ai une mauvaise nouvelle pour vous et comme, paraît-il, les journaux en sont friands, je m'empresse de vous la communiquer: Cupidon est maintenant au service du fédéralisme! C'est une nouvelle toute fraîche que je viens moi-même d'apprendre de façon d'autant plus fortuite que l'incident est, par lui-même, des plus insolites.

Célibataire, solitaire et quinquagénaire toujours vert, désirant provisoirement meubler ses loisirs en charmante compagnie, voire même, qui sait, un jour ainsi les combler à perpétuité, j'ai, par un soir de pleine lune, téléphoné à une station de radio locale (réputée no 1) qui donne gratuitement (on y insiste) ce service et où, justement, une "douce" (dixit) dame prénommée Louise avait, la veille, offert les siens sur les ondes, en y débattant le plus brillant exposé de ses atouts et atours que j'aie jamais entendu dans une émission de ce genre.

Je vous le dis en toute honnêteté, cette femme s'était exprimée avec un tel brio et surtout, l'arsenal total de ses affinités morales, musicales, sentimentales, astrales et / ou fatales coïncidait si bien avec le mien que, en dépit de la différence d'âge de sept ans qui, dans l'opinion commune, devrait nous séparer, je ne pouvais que succomber à son chant de sirène. Mais prenons garde! frères du 2e et 3e âge (et pourquoi pas tous les autres) ce chant est aussi faux qu'un discours fédéraliste, car la

sirène en question ne vous en déplaît, fait, selon toute vraisemblance, du pointage électoral, sinon même carrément du racolage politique.

Tout de suite le lendemain de mon appel à la station, j'ai reçu de la dénommée Louise une communication téléphonique qui s'est résumée à me demander, en trois questions bien tranchées, primo: mon lieu de résidence, secundo, mon genre de travail et tertio, mon affiliation politique, mais cette fois par un biais, de soi fort éloquent: "Êtes-vous péquiste?" et non pas "Quel est votre parti?" ou quelque autre formule neutre du genre. Or, non seulement la question, telle que formulée était-elle au départ malhonnête c'est-à-dire sciemment orientée et manipulée par l'"enquêteuse" (car il s'agit bien de ça) mais la malheureuse question était hélas fortement piégée.

En effet, si vous répondez non, vous voilà embrigadé dans la horde fédéraliste. Par ailleurs, en répondant oui à la colle de mon interlocutrice, moi, je risquais à coup sûr de manquer le rendez-vous, non pas avec la destinée — car celle-ci, j'en suis convaincu ne fera pas faux bond aux vrais Québécois! — mais peut-être bien avec ma... dulcinée, sait-on jamais?

J'ai beau protester que mes opinions politiques n'ont rien à voir avec une simple rencontre initiale et encore moins avec quelque hypothétique rendez-vous sentimentale, rien à faire, elle reprend la même question. Soupçonnant seulement, à l'a-

gressivité de sa voix, que j'ai affaire à une quelconque "Yvette", ensorcelée par quelque diable ryaniste au cours du dernier référendum, j'exige alors d'elle qu'elle se compromette d'abord. "Et vous?" que je lui demande, "vous l'êtes?" — Non! je ne suis pas péquiste! J'ai cru entendre au seul énoncé du mot comme le sifflement d'un serpent et je me suis senti, il va sans dire, encore plus saisi et ahuri que jamais.

Aussi, c'est d'une voix blanche et le souffle presque coupé que je répondis à cette "dame": "Eh bien! moi, je le suis! Oui, je suis péquiste!" — car pour moi, me poser cette question c'est comme me demander si je suis Québécois et démocrate ou encore nationaliste et progressiste au sens de patriote, réformiste, ce à quoi je n'ai aucune honte et aucun scrupule à répondre oui. Or qu'est-il arrivé? Cette fois ce n'est plus seulement le souffle mais le sifflet qu'elle m'a coupé en rattachant brusquement et définitivement le récepteur avec comme seule vague excuse un "Ça ne marche pas. Clic!"

En somme, quelles conclusions faut-il tirer de cette petite tranche romanesque de la vie quotidienne? A moins que cette femme soit une vulgaire fanatique, ce qu'il m'est possible de croire, après avoir entendu son intervention à la radio, je ne puis autrement m'expliquer ce bizarre comportement et le fâcheux incident intitulé "L'aveu arraché", que par les deux hypothèses que j'ai soulevées au début: ou bien cette "dame" est une zélatrice officielle du parti

libéral qui fait du pointage électoral par le moyen détourné que je viens de dénoncer, ou bien elle est une démarcheuse bienveillante qui se livre au racolage fédéraliste auprès des cœurs solitaires!

Dans l'un ou l'autre cas, il faut, d'une part, que le parti libéral (fédéral ou provincial, nulle importance, c'est du pareil au même) soit tombé bien bas dans la faveur populaire pour en être réduit à faire du marketing clandestin, sinon même de la sollicitation anonyme auprès des âmes esseulées!

D'autre part, il faut, évidemment que le fédéralisme soutenu par ce parti soit devenu bien peu rentable pour que ses propagandistes osent seulement même penser à conscrire Cupidon sous sa bannière... unifiée. Le piège était, certes, grossier, mais c'est pousser le manège jusqu'au sacrilège que de prétendre, d'entrée de jeu, coller une feuille d'érable au petit dieu — autrement dit, le "feuille-édéraliser" — et ce, bien entendu, à l'endroit précis où vous savez, c'est-à-dire, celui où les bonnes âmes le trouvent le plus nu!

Pour ma part, cependant, mon "expérience" de la vie m'ayant appris, justement à ne pas vivre d'apriorismes, je ne suis pas, a priori, rebelle à cette nouvelle divinité... "défleurdéliée". Encore faudrait-il que je vois sous quelle(s) forme(s) elle se présente.

Henri Gariépy Québec

Théâtre ou gare?

Mercredi, le 18 janvier, j'eus la chance d'aller assister à la pièce "Amadeus", présentée par le Trident à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre. Alors qu'il est clairement indiqué que tous les spectacles débutent à 20h00 précises, nous (les spectateurs et les comédiens) avons dû subir un quart d'heure de va-et-vient occasionné par des retardataires et des placeurs. Le vacarme était tel qu'on avait de la difficulté à comprendre ce qu'Albert Millaire — Sallieri disait.

Au prix où sont les billets, je crois qu'il serait normal de respecter les spectateurs et pour

cela, trois solutions se présentent:

- 1— les placeurs ne laissent entrer personne après le début de la pièce ou du concert. Solution radicale certes, mais efficace.
- 2— les retardataires peuvent entrer dans la salle, mais ne peuvent aller s'asseoir, donc ils restent à l'arrière.
- 3— peut-être la solution la plus simple, les gens souper une demi-heure plus tôt et ainsi arriver à temps au spectacle.

Si Québec veut se donner un statut international, il conviendrait que les gens agissent en civilisés...

Jean-Pascal Vachon Sainte-Foy

Danielle Bédard aux Concerts Couperin

Le mercredi 18 janvier, à 20h, les Concerts Couperin présentaient en récital au Musée du Québec la jeune soprano québécoise Danielle Bédard. Comme votre journal n'a qu'un critique musical et que celui-ci était en service commandé le même soir au concert en hommage à Raoul Jobin à l'Institut canadien, le récital de Mme Bédard n'a fait l'objet d'aucune recension dans vos colonnes. C'est cette carence déplorable que je voudrais combler ici.

Danielle Bédard a 28 ans. Elle a étudié au Conservatoire de musique de Québec et à l'École de musique de l'université Laval. Durant la saison 1982-1983, elle faisait partie de la troupe permanente de l'Opéra de Bordeaux, en France, car, comme on le sait, le dicton qui veut que nul ne soit prophète en son pays a toujours été plus vrai au Québec qu'ailleurs... Après un an à Bordeaux, Mme Bédard est rentrée au Québec à la fois pour des raisons personnelles et pour préparer le concours international de chant de Montréal en 1985.

On m'avait dit beaucoup de bien de Danielle Bédard, mais je n'avais jamais eu l'occasion de l'entendre. Or j'ai été très favorablement impressionné par les qualités de cette artiste, qui a une voix juste, souple, nuancée, et une présence en scène absolument exceptionnelle. Mme Bédard ne maîtrise peut-être pas encore autant qu'on le soupçonnerait l'intensité sonore de son registre aigu, mais je suis certain qu'il s'agit là d'un défaut qui va se corriger avec le travail. Par contre, quelle intelligence dans l'interprétation et quel talent pour faire sentir à l'auditoire, par

la voix et le geste, les différents états d'âme exprimés par le texte! Si Danielle Bédard a surtout fait jusqu'à maintenant de l'opéra et de l'opérette, elle s'est révélée le soir de son concert une excellente interprète de quelques lieder d'Hugo Wolf et des mélodies d'Albert Roussel et de Raymond Gaillois-Montbrun qu'elle avait inscrits à son programme. Il est à noter par ailleurs que ce programme était parfaitement équilibré et a permis aux auditeurs de se rendre compte des qualités de l'interprète dans les domaines respectifs de l'opéra, de l'oratorio, du lied et de la mélodie française.

Mme Rachel Martel, son accompagnatrice, s'est acquittée de sa tâche avec son savoir-faire et son bon goût habituels, en dépit d'un piano un peu débile prêté au musée par le Conservatoire de musique de Québec. A ce propos, il faut déplorer encore une fois la quasi-impossibilité de louer un bon piano de concert à Québec.

Après son récital, Danielle Bédard me disait à quel point elle trouve difficile, certains jours, de poursuivre dans la voie qu'elle a choisie et pour laquelle, quant à moi, je la trouve éminemment douée. Espérons en tout cas que la collectivité québécoise dans son ensemble va bientôt s'intéresser pour de bon à ses artistes: car ce ne sont pas les jeux (au sens qu'a ce mot dans l'expression "du pain et des jeux") qui font la grandeur d'une nation, mais bien ses artistes, ses penseurs, ses savants, ses écrivains et ses poètes.

Docteur Jacques Boulay président des Concerts Couperin Québec

\$20 millions par an en Amérique du Nord

par **Claude TESSIER**
 La neige: au moment où les citoyens s'arrachent les cheveux pour disposer des neiges atmosphériques abondantes cette année, et au moment où les services publics voient grossir démesurément ces glaciers urbains que sont les dépotoirs à neige, on crée artificiellement de véritables tempêtes de neige à Québec!

Trois stations de ski au nord de Québec fabriquent artificiellement de la neige pour leurs skieurs et skieuses. Au parc du Mont Sainte-Anne, les

Enneigement artificiel (1)

premiers essais sont en cours d'un système d'enneigement artificiel de \$9 millions qui doit prolonger la saison de ski par les deux bouts.

La fabrication artificielle de la neige engouffre \$20 millions par an dans les stations de ski d'Amérique du Nord. Selon une étude très poussée du Centre de recherche industrielle du Québec, 1.100 stations de ski ont des installations de fa-

bricaion artificielle de neige. Fait surprenant: 400 stations de ski en Amérique n'existent qu'avec un enneigement artificiel. Les précipitations à ces endroits ne permettent pas un enneigement naturel.

On fait de la neige artificielle pour suppléer à la neige naturelle, soit parce que la nature n'est pas assez généreuse, soit parce que l'achalandage des pentes est tel que les pentes

deviennent rapidement "rapées" par les skieurs.

L'enneigement artificiel se présente donc comme un élément essentiel; c'est une forme de concurrence qui frappe les stations de ski. Les plus importantes ne peuvent y échapper.

La fabrication artificielle de neige paraît simple: de l'eau et du froid. C'est ainsi que la nature procède dans la haute atmosphère. Mais les scientifiques doivent reconnaître que les mécanismes intimes qui président à la formation de la neige atmosphérique leur échappent. Les beaux cristaux de neige restent d'une confection mystérieuse.

A défaut de connaissances de lois de la nature, les hommes se rabattent, pour faire de la neige, sur des technologies qui, même après 30 ans d'enneigement artificiel, restent onéreuses, compliquées, exigeantes. De plus l'enneigement artificiel demande beaucoup d'énergie pétrole ou d'énergie électrique.

Dans les prochains articles, il sera question d'abord de la neige atmosphérique; puis des techniques utilisées pour faire de l'enneigement artificiel à Stoneham et au Lac-Beauport; de la mise en place du système au Mont Sainte-Anne et il sera question jeudi de la dernière trouvaille de la biotechnologie: des microbes pour faire de l'enneigement artificiel.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

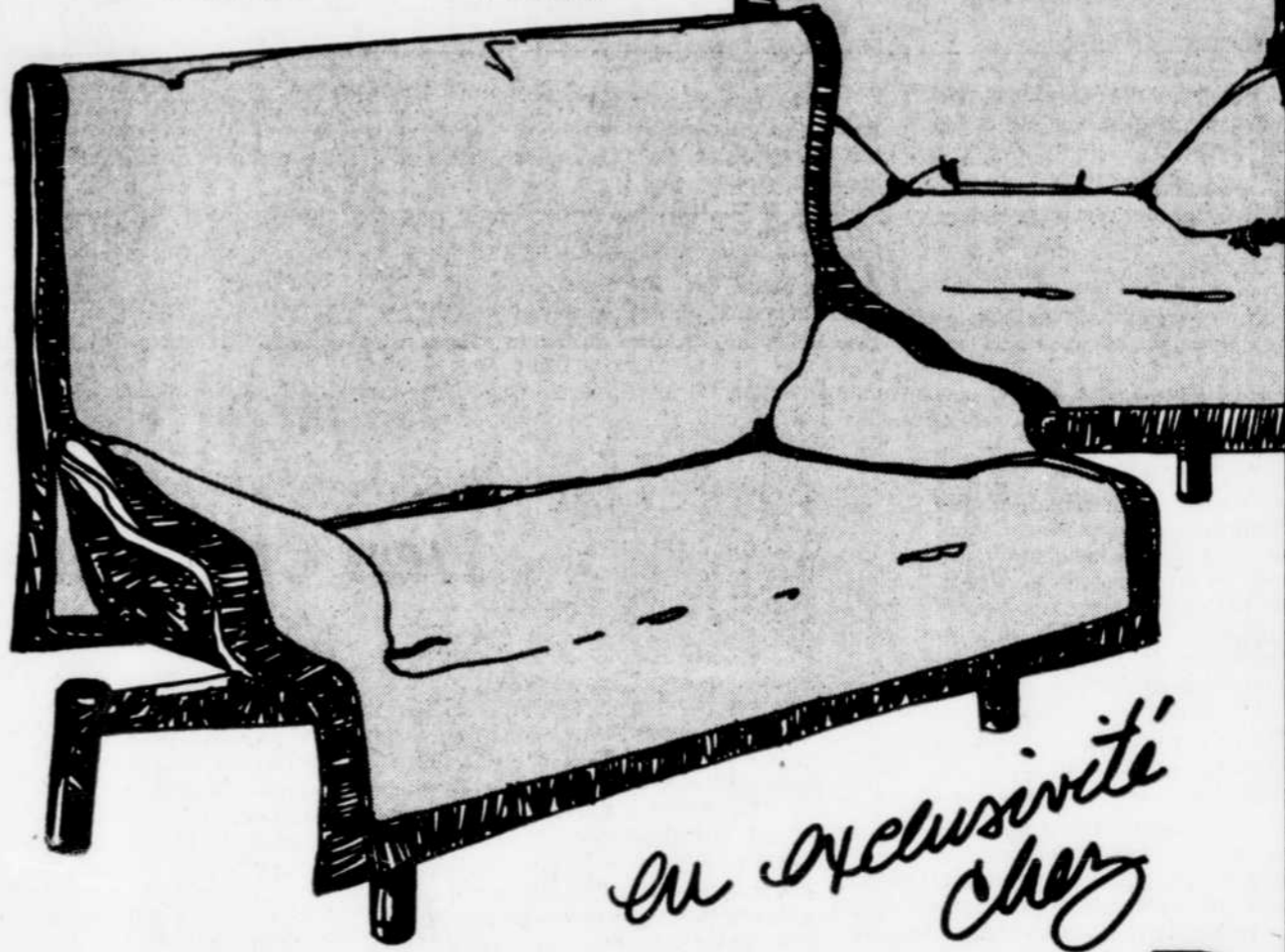
Un canon à neige de la station de Stoneham "en pleine tempête".

SINDBAD par Cassina €

Fauteuil, canapé et pouf avec revêtement amovible, sur une structure rembourrée soutenue par une base en hêtre laqué noir. Choix de coloris.

Fauteuil et pouf 2 805 \$
 PRIX UNIVERS 1 445 \$

Canapé 2 465 \$
 PRIX UNIVERS 1 695 \$



en exclusivité chez

universdécor

Pour livraison immédiate.

Angle Henri IV et boulevard Hamel
 820 St-Jean-Baptiste 872-2321



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC



PORTEZ VOTRE FOURRURE LALIBERTÉ LE JOUR MÊME EN PROFITANT DE NOTRE PLAN MAISON 12 MOIS SANS INTERET

VOUS NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE AU MOMENT DE L'ACHAT

FINANCEMENT SUR PLACE SANS INTERMÉDIAIRE

SI VOUS LE PRÉFÉREZ, UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ SANS INTERET LIVRAISON AUTOMNE 1984

LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE DE L'ANNÉE

SPÉCIAL

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

RÉG. \$699 POUR

\$499

SPÉCIAL

Manteaux en Rat musqué naturel.

RÉG. JUSQU'À \$1599

\$1099

SPÉCIAL

Manteaux en Chat sauvage naturel lustré.

RÉG. JUSQU'À \$1699

\$1099

SPÉCIAL

Manteaux en Loup naturel. Pleines peaux ou peaux en chevrons.

PRIX SPÉCIAUX

\$1399 à \$1599

SPÉCIAL

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées.

SPÉCIAL LALIBERTÉ

\$1999

SPÉCIAL

Manteaux en Loutre naturelle à long poil.

RÉG. \$2499 POUR

\$1999

VASTE COLLECTION DE MANTEAUX EN VISON À PRIX IMBATTABLES!

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées, femelles ou mâles.

Rég. jusqu'à \$3299. Spécial:

\$2599

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées. Violet, perle, blanc ombré noir, saphire, etc.

Rég. \$3599 pour:

\$2999

Manteaux en Vison femelle naturel, peaux allongées. Styles variés. Qualité supérieure.

Rég. \$4699 pour:

\$3599

Plusieurs autres spéciaux en magasin.

Manteaux en Lapin Français naturel.

Rég. \$499. Spécial:

\$399

Manteaux en Agneau rasé imprimé ocelot.

Rég. \$699. Spécial:

\$399

Manteaux en Mouton Espagnol naturel.

Rég. \$699. Spécial:

\$599

Manteaux en Nutria teint vison.

Rég. \$999. Spécial:

\$699

Manteaux en Renard bleu naturel lustré.

Super Spécial:

\$799

Manteaux en Castor naturel à long poil.

Rég. \$1299. Spécial:

\$999

Manteaux en dos de Rat musqué naturel ou teint vison.

Rég. \$1699. Spécial:

\$1299

Manteaux en Rat musqué naturel, peaux allongées.

Rég. \$2099. Spécial:

\$1699

Manteaux en Chat sauvage naturel lustré, peaux allongées.

Rég. jusqu'à \$2499

\$1699

Manteaux en Renard des prairies naturel.

Rég. \$2099. Spécial:

\$1799

Manteaux en Loup naturel garni de renard.

Rég. \$2299. Spécial:

\$1999

Manteaux en Loup du Montana, peaux allongées.

Rég. \$3299. Spécial:

\$2799

RÉDUCTIONS IMPORTANTES sur plusieurs autres fourrures en magasin:

Loutre rasée, Castor rasé, Marmelle, Renard, Swakara, Phoque, pattes de Vison, Wal-laby, etc.

MANTEAUX COURTS POUR DAMES

Bon choix de styles et fourrures.

Prix réduits de:

\$100 à \$400

POUR HOMMES

Lots de paletots, fourrures variées: Vison, Loutre, Castor, Chat sauvage, Rat musqué, etc. 36 à 46.

Prix réduits à partir de:

\$799